



RAPPORT D'ACTIVITES 2010



Communauté de Communes de l'Aulne Maritime
Zone de Quiella – 29590 Le Faou

Tél : 02-98-73-04-00 / fax : 02-98-73-03-14

Mail : contact@cc-aulne-maritime.fr / site : www.cc-aulne-maritime.fr

Dispositions réglementaires :

Article L 5111-39 CGCT

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'**une communication par le maire au conseil municipal en séance publique** au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les **délégués de la commune** rendent compte **au moins deux fois par an** au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

Sommaire

1. Présentation de la Communauté de Communes de l'Aulne Maritime

- A. Données générales
- B. Compétences
- C. Fonctionnement

2. Activité générale par compétence

- A. Aménagement de l'Espace
- B. Développement économique et touristique
- C. Environnement
- D. Logement
- E. Communication
- F. Partenariats : Contrat de territoire

3. Finances

- A. Dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement
- B. L'évolution du budget
- C. Etat récapitulatif de la dette
- D. Evolution de l'autofinancement annuel
- E. Les budgets annexes
- F. Subventions

4. Annexes

- A. Marchés publics
- B. Délibérations 2010

1. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'AULNE MARITIME

A. DONNEES GENERALES

La Communauté de Communes a été créée par arrêté préfectoral en date du 13 décembre 2001. Elle fait partie du Pays de Brest et compte une **population totale 2010 de 7 618 habitants**¹.

La Communauté de Communes de l'Aulne Maritime est la dernière Communauté de Communes créée dans le département du Finistère. En superficie et en nombre de communes, elle est la plus petite (10 300 ha et 4 communes).

B. COMPETENCES

*Extrait des statuts 2007 de la CCAM (dernière modification statutaire : arrêté préfectoral du 19 octobre 2007)
Article L5214-16 du CGCT*

Les compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace :

Chaque commune a transféré à la CCAM son droit de **création et réalisation de zones d'activités** économiques et l'exercice du **droit de préemption urbain** (DPU) dans ces zones. **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et schémas de secteur**

- Développement économique et touristique ² :

Création, acquisition et aménagement de terrains pour la création de zones industrielles, artisanales ou commerciales dans les communes, destinés à leur revente par lot conformément à la procédure définie à l'article L 5211-17.

Elaborer en partenariat avec les organismes et structures existantes des actions de promotion, de valorisation et de développement touristique.

Création d'un Office de Tourisme Communautaire chargé des missions d'accueil, d'animation et d'information.

Construction et location de bâtiments destinés à des entreprises industrielles ou de service.

Promotion de la Communauté de Communes en tant qu'espace d'entreprises ; recherche de projets d'implantation ou de développement d'entreprises et d'activités économiques, accueil et assistance aux porteurs de projets.

La Communauté de Communes de l'Aulne Maritime gère les zones communautaires suivantes :

- *Zone de Kergaëric à Pont de Buis Les Quimerch*
- *Zone de Coativoric à Rosnoën*
- *Zone de Menez Bos à Saint-Ségal*

Les compétences optionnelles transférées par les communes membres :

Protection et mise en valeur de l'environnement :

Collecte et traitement des déchets ménagers ou assimilés. Organisation et suivi du tri sélectif. Création et gestion de déchèteries pour la collecte et la valorisation des déchets autres que les ordures ménagères.

¹ Soit + 1.95% par rapport à 2009..

² La compétence « Tourisme » sans être une compétence obligatoire de l'article L5214-16 du CGCT, a été intégrée dans la compétence Développement économique dès la création de la Communauté de Communes

Politique du logement et du cadre de vie :

Etude et coordination de la politique de logement social sur le territoire. Actions d'amélioration du parc locatif privé (opération concertée d'amélioration de l'habitat). Création et entretien des chemins de randonnées intéressant au moins deux communes, d'aire de détente, de pique-nique, d'observation.

C. FONCTIONNEMENT

1. Le fonctionnement politique

Président et Vice-présidents :

- Président : Roger MELLOUET
- 1^{er} vice-président délégué au Tourisme : Gérard VIARD
- 2^d vice-président délégué aux Finances, personnel et communication : Xavier BOREL
- 3^{ème} vice-présidente déléguée à l'Aménagement de l'Espace, au logement et au cadre de vie : Cécile LAUNAY
- 4^{ème} vice-président délégué au Développement économique : Daniel GERVOT
- 5^{ème} vice-président délégué à la Protection et à la mise en valeur de l'environnement : Georges HOURMANT

Le Conseil Communautaire en 2010 :

Composé de 20 membres, **chaque commune dispose de 5 délégués et donc du même nombre de voix**. Le Conseil Communautaire se réunit en moyenne une à deux fois par trimestre. Les délibérations sont votées à la majorité absolue des membres présents. Le conseil communautaire définit et approuve les grandes orientations et les projets visant à développer le territoire de la CCAM dans le cadre de l'exercice de ses compétences. Il vote le budget, les comptes administratifs et les taux d'imposition. Il peut déléguer au Président et/ou au Bureau un certain nombre de ses compétences.

DELEGUES COMMUNAUTAIRES PAR COMMUNE

LE FAOU	PONT DE BUIS LES QUIMERC'H	ROSNOEN	SAINT SEGAL
1. ENGELIBERT Pierre 2. BOREL Xavier 3. HOURMANT Georges 4. DOUAIRE Myriam 5. GOURVENNEC Yann	1. MELLOUET Roger 2. GERVOT Daniel 3. COLLIOU Gwenola 4. LE BRUN Luc 5. GUEDES Didier	1. VIARD Gérard 2. POULIQUEN Marie-Pierre 3. PICART Ronan 4. AUFFRET Gérard 5. MARC Thierry	1. LE GALL André 2. FOUTEL Virginie 3. L'HELGOUACH Stéphane 4. LAUNAY Cécile 5. LE TERRIEN Louis

Un Bureau Communautaire :

Il est composé du Président, des vice-présidents, des maires des communes et d'autres membres désignés par le conseil afin d'atteindre 2 membres au bureau pour chaque commune. Il prépare les séances du conseil communautaire et chaque vice-président relate et propose des projets portés par sa commission.

- Commune de Pont de Buis les Quimerc'h : Le Président, Roger MELLOUET et le 4^{ème} vice-président, Daniel GERVOT
- Commune de Le Faou : Le Maire de Le Faou, Pierre ENGELIBERT, le 2^d vice-Président Xavier BOREL, le 5^{ème} vice-président : Georges HOURMANT
- Commune de Saint-Ségal : Le Maire de Saint-Ségal, André LE GALL, la 3^{ème} vice-présidente : Cécile LAUNAY
- Commune de Rosnoën : Le 1^{er} vice-président : Gérard VIARD, et un délégué communautaire de Rosnoën supplémentaire pour atteindre deux membres, Ronan PICARD

Le Président :

Il est l'exécutif de la Communauté de Communes. Il peut recevoir délégation de compétence du conseil et peut déléguer par arrêté aux vice-présidents une partie de ses propres attributions. Il perçoit une indemnité de fonction, fixée par délibération du conseil de communauté du 02 avril 2008 et dans le respect d'un barème réglementaire.

En application de l'article L 5211-10 du CGCT, par délibération du 02 avril 2008, le Président a reçu délégation du Conseil Communautaire pour exercer les missions suivantes, sans délibération préalable du conseil de communauté :

- Procéder à la réalisation des emprunts prévus au budget,
- Préparer, passer, exécuter et régler des marchés passés sous forme adaptée soit d'un montant < 206 000 € lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Conclure et réviser le louage de choses si inférieur à 12 ans,
- Conclure les contrats d'assurance,
- Créer des régies comptables pour le fonctionnement des services,
- Accepter les dons et legs,
- Fixer la rémunération et le règlement des frais et honoraires d'avocats, notaires, huissiers et experts,
- Intenter les actions en justice ou défendre la CCAM,
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules de la CCAM dans la limite de 1520 €.

En application de l'article L.2122-23 du CGCT et du règlement intérieur de la CCAM, le Président rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de cette délégation, au conseil de communauté suivant.

Les vice-présidents :

Chaque Vice-président délégué à une fonction est l'interlocuteur privilégié des services administratifs et techniques de la CCAM pour toute question pouvant intéresser sa compétence. Il perçoit une indemnité pour l'exercice de cette délégation qui a été fixée lors de l'installation du conseil de communauté par délibération du 02 avril 2008 et en fonction d'un barème réglementaire.

Par arrêtés du 04 avril 2008, le Président de la CCAM a fixé l'étendue des délégations de fonction de chacun des 5 vice-présidents.

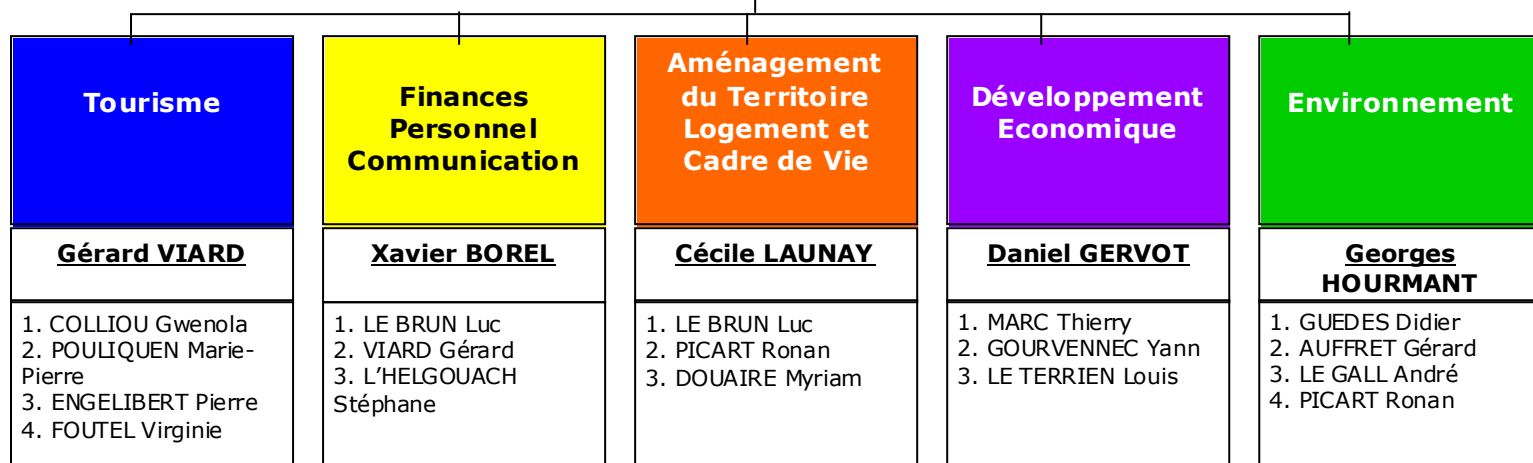
Par ailleurs, les 1^{er} et 2^d vice-présidents ont reçu délégation de signature pour l'ordonnancement des dépenses et recettes ainsi que pour le recrutement d'agents non titulaires de remplacement ou occasionnel.

Les commissions de travail : Par délibération du 02 avril 2008, les membres des commissions de travail suivants ont été désignés :

CAO :

- Gérard Viard / Xavier Borel
- Daniel Gervot / Luc Le Brun
- André Le Gall / Louis Le Terrien
- Yann Gourvenec / Pierre Engelibert
- Georges Hourmant / Myriam Douaire

Roger MELLOUET
Président



**TABLEAU RECAPITULATIF DES CONSEILS, BUREAUX ET
COMMISSIONS TENUS EN 2010**

Réunions	Nombre
Bureaux	14 (12 en 2009)
Conseils Communautaires	7 (7 en 2009)
Commission Aménagement de l'Espace Logement et cadre de vie	2
Commission Développement Economique	1
Commission Tourisme	5
Commission Environnement	6 + 3 comités pilotage Redevance Incitative
Commission Finances, personnel, communication	7
TOTAL	38 (36 en 2009)

Nombre de délibérations prises par le Conseil Communautaire en 2010 : 73 (contre 68 en 2009) soit une moyenne de **10 délibérations par conseil** (7 en 2009).

2. Le fonctionnement administratif

Au 31/12/2010, le personnel de la Communauté de Communes est réparti comme suit :

Total de 9 agents :

4 agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale en filière administrative

- 1 Attaché territorial (Directrice des Services, recrutée le 1^{er} juin 2006) : temps plein
- 1 Rédacteur (Gestion personnel, environnement, logement et communication, recrutée le 1^{er} février 2003) : temps partiel (80%) depuis le 23 Novembre 2009.

- 1 Adjoint administratif 1^{ère} Classe (Assistante directrice, comptabilité, accueil, gestion pépinière, recrutée le 1^{er} juillet 2005) : temps plein
- 1 Adjoint administratif 2^e Classe (Gestion office de tourisme communautaire, recrutée le 1^{er} avril 2007) : temps non complet 30/35^e depuis le 1^{er} juillet 2009, placée en situation de congé parental à compter du 1^{er} octobre 2010.

5 agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale en filière technique

- 1 Adjoint technique principal 2^e Classe (Responsable équipe de collecte des ordures ménagères) : temps plein
- 4 Adjointes techniques 2^e Classe (Agents polyvalents, collecte, déchèterie, entretien écopoints) : temps plein

Par délibération du 7 mars 2007, la CCAM a adhéré au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour une cotisation 2010 de 1 557.09 € soit 0.74% de la masse salariale.

Par délibération du 30 mars 2010, la CCAM a également adhéré au contrat de prévoyance collective « maintien de salaire » de la Mutuelle Nationale Territoriale, avec une prise en charge par la communauté de communes de 75% du montant du contrat soit 1847.37 € de cotisation 2010.

2. ACTIVITE GENERALE PAR COMPETENCE EN 2009

A. COMPETENCE AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Rappel sur la définition de la compétence :

Aménagement de l'espace :

Chaque commune a transféré à la CCAM son droit de **création et réalisation de zones d'activités** économiques et l'exercice du **droit de préemption urbain (DPU)** dans ces zones. **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et schémas de secteur**

I- LES ZONES D'ACTIVITES

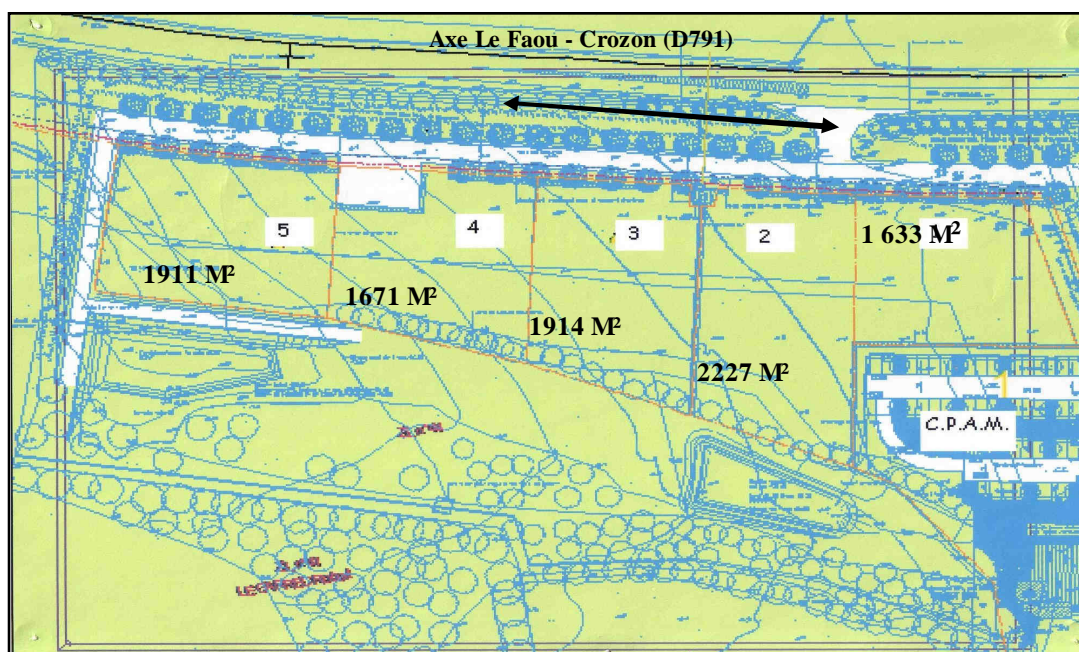
1. La zone d'activités de Coativoric à Rosnoën

En juin 2002, la Communauté de Communes de l'Aulne Maritime a acheté des terrains en vue de créer une zone d'activités tertiaires et artisanales sur la commune de Rosnoën.

Détail de la Zone d'Activités :

- Surface viabilisée : 1 hectare,
- Emprise au sol maxi des constructions : 30 % de la surface de la parcelle,
- Bâtiment limité à 2 niveaux,
- Prix de vente des lots au mètre carré, par décision du Conseil Communautaire du 16 novembre 2005 : **12,41 euros hors taxes.**

Plan de la Zone de Coativoric au 31/12/2010 :



- L'atelier relais de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Finistère (CPAM) :

Un atelier relais a été construit par la CCAM, achevé en 2004 et loué à la plate forme de service de télé opération de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Finistère (CPAM) du **1^{er} avril 2004 au 1^{er} avril 2016.**

LOYERS ET CHARGES PERCUS EN 2010			
	Loyers HT	Charges TTC*	Total
Bâtiment CPAM	70 752 €	5 748.15 €**	76 500.15 €

* Détail des charges :

- Poher Propreté (entretien des locaux) : 11 010 € HT
- AMG Protection (sécurité bâtiment) : 2 462.90 € HT
- AD Espaces verts (entretien des espaces verts) : 2 787.25 € HT

** : Le loyer comporte une provision pour charge mensuelle de 876 € HT et un loyer de 5 020 € HT. Les charges perçues sont la différence entre les dépenses réelles et provisions mensuelles.

L'annuité de l'emprunt contracté pour mener l'opération en 2004 est de 71 618 €

- **Vente de terrains** :

Signature du compromis de vente le 26 novembre 2010 pour le lot n° (parcelle ZL 129) avec M. Loïc Jaffrée pour la création d'un hall d'exposition pour menuisiers.

2. La zone d'activités communautaire de Kergaëric à Pont de Buis les Quimerc'h :

La Communauté de Communes de l'Aulne Maritime était anciennement propriétaire d'un atelier relais sur la zone de Kergaëric à Pont de Buis les Quimerc'h, qui avait auparavant appartenu à la communauté de communes du bassin de Châteaulin.

Après délibération du 08 juillet 2008, la vente de cet atelier relais au locataire, la société TECL, a été signée le 03 mars 2009 en l'étude de maître Foix, notaire à Châteaulin au prix de 340 000 €.

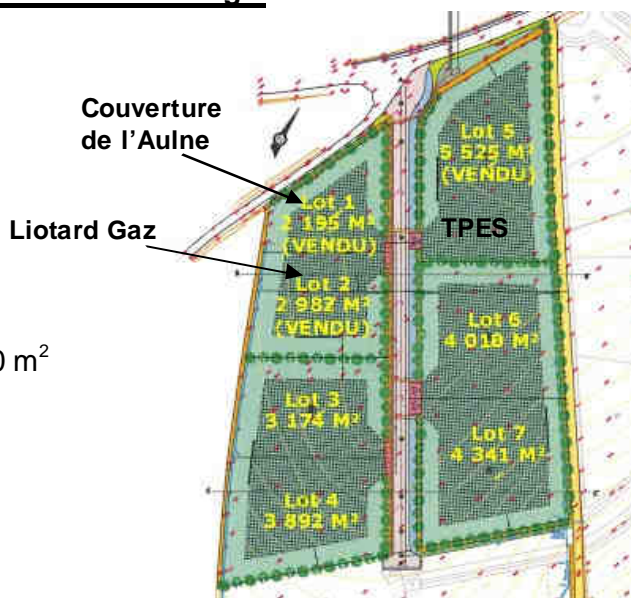
La communauté de communes reste propriétaire d'une parcelle de 2933 m², servant d'accès à cette zone communautaire. Aucun travaux ni dépense n'a été réalisé sur cette parcelle.

3. La zone d'activités de Ménez Bos à Saint Ségal

Plan de la zone au 31/12/2010 :

Aucun achat de terrain sur la zone d'activités de Ménez Bos en 2010.

Surface disponible : 15 417 m² sur les 26 000 m² viabilisés en 2007 au prix de 10€ HT le m².



- **Atelier relais :**

La communauté de communes est propriétaire d'un atelier relais sur la zone de Ménez Bos, loué depuis le 15 juin 2008 à la société TPES en la forme commerciale pour 9 ans soit jusqu'au 14 juin 2017.

Durant les 3 premières années, soit jusqu'au 14 juin 2011, la société TPES bénéficie d'un loyer réduit du fait des subventions obtenues soit un loyer de 48 600 € au lieu de 58 800 € HT annuel. Au-delà du 15 juin 2011, le loyer doit être augmenté.

Cette opération est retracée sur un budget annexe.

Les loyers perçus en 2010 ont été de 48 600 € HT. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été payée en supplément pour 136 € en 2010

II- LE SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)

- **Le SIG interne** : Visiocarte : La communauté de communes, ainsi que les communes membres, possèdent un Système d'Information Géographique interne, sous forme d'un logiciel installé sur ordinateur dénommé Visiocarte, et géré par l'entreprise Mésotech de Châteaulin.

A chaque mois d'août, des mises à jour cadastrales sont réalisées et un CD est transmis aux communes par Mésotech.

Coût du contrat de maintenance annuelle avec la société Mésotech : 2 340.75 € TTC.

- **Le SIG Pays de Brest** : via un extranet :

Depuis 2007, la communauté de communes adhère à l'outil SIG du Pays de Brest.

L'extranet est consultable via un « mot de passe » et une autorisation donnée par le maire de la commune.

Actions 2010 :

Après la numération des PLU en 2009, consultable sur l'extranet en 2010, la numérisation des réseaux d'eau a été lancée à l'échelle d'un groupement de commande au niveau du Pays.

Seules les communes de Pont-de-Buis-Les-Quimerç'h et Rosnoën sont concernées à hauteur de 4000 € chacune pour les eaux usées, eaux pluviales et eaux potables pour Rosnoën et eaux usées pour Pont-de-Buis-les-Quimerç'h.

Aussi, ce sont les communes qui sont maîtres d'ouvrages du projet, et non la CCAM, et qui participent au groupe technique mis en place.

Principales actions menées par le SIG Pays de Brest en 2010 :

- Étude préalable à la numérisation des réseaux d'eau potable, eaux usées et eaux pluviales des communes du Pays de Brest. L'objectif étant de lancer la numérisation en 2011.
- Validation par les communes de la base de données des voies et lieux-dits, et reversement au projet collaboratif Open Street Map, suite à une décision du bureau de Pays.
- Intégration de nouvelles données réseaux des délégataires : eau, électricité, gaz.
- Poursuite des conventionnements avec les gestionnaires de réseaux.
- Conversion des données dans le nouveau système de projection Lambert 93.
- Mise à jour des bases de données existantes : cadastre, documents d'urbanisme.

Parallèlement, les tâches de gestion et de production sont assurées de manière constante par la cellule SIG Pays : administration des données et de l'extranet, diffusion des données, assistance aux collectivités.

- Les nouvelles données disponibles en 2010 :
 - Réseaux d'eau gérés par Véolia,
 - inventaire permanent des zones humides
 - filaire de voies
 - photo aérienne 2009 de l'IGN
 - Actualisation du Scan 25 de l'IGN

Le pays de Brest est l'assistant des communautés de communes dans la gestion des SIG. Il gère les demandes et actualisations de données et le transfert à la société Mésotech pour intégration sur Visiocarte.

Portail d'accès au SIG : sig.pays-de-brest.fr

Référent et contact : Grégoire VOURC'H : Tél : **02-98-33-55-64**

Mail : gregoire.vourch@brest-metropole-oceane.fr

Changement d'organisation dans le portage du SIG Pays de Brest :

Le SIG Pays de Brest était, jusqu'en 2010, rattaché aux services de l'ADEUPa.

L'Adeupa ne souhaitant plus assurer cette mission pour le compte du Pays, car ne relevant pas des actions habituellement dévolues aux Agences d'Urbanisme, une étude sur les montages juridiques et techniques possibles pour assurer cette mission inter-communautaires a été confiée au cabinet Réalia et Sphère Publique.

Après décision du bureau du Pays de Brest du 27 avril 2010, **approuvée par le conseil communautaire de l'Aulne Maritime le 30 novembre 2010**, le SIG du pays de Brest est une compétence du nouveau syndicat mixte³, mais confiée, par convention de mise à disposition de service, à Brest Métropole Océane, sans évolution de coût.

↳ Délibération d'approbation définitive : conseil du syndicat mixte du pays de Brest du 9 décembre 2010.

Cette décision sera appliquée au 1^{er} janvier 2011.

Coût annuel du SIG Pays de Brest : 4 290 € en 2010.

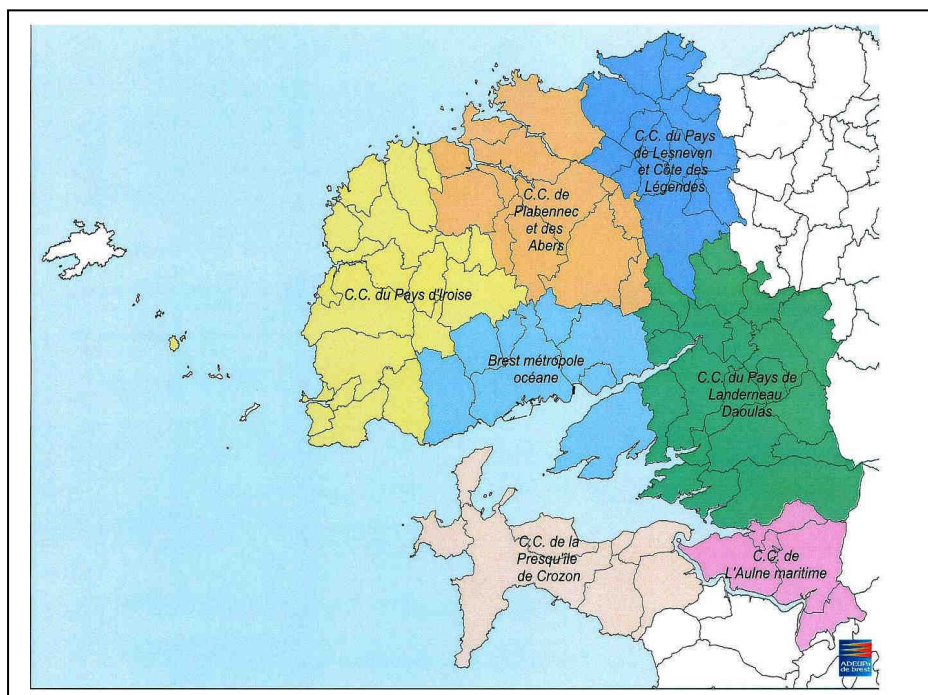
Coût total 2010 pour les deux outils SIG : 6 630.75 € TTC

III : LE PAYS DE BREST : Fusion des structures SCOT et Pays

Depuis 2002, la communauté de communes était membre de l'association des communautés du Pays de Brest dite communément « Pays de Brest ».

Cette association regroupait :

- 6 communautés de communes et 1 communauté urbaine
- 89 communes
- 384 614 habitants



³ Le Pays de Brest, auparavant sous forme associative, a été transformé en Syndicat Mixte, fusionnant ainsi l'association du Pays de Brest et le Syndicat Mixte du SCOT en une seule structure syndicale. Cf infra page 12-13

Le pays de Brest est l'instance de référence pour la région Bretagne, qui contractualise à l'échelle des 21 pays bretons des financements locaux régionaux à travers le « contrat de pays ».

Des projets d'intérêts « Pays », décidés par les élus des 7 communautés sont également développés en fonction d'un programme d'action annuel : SIG Pays, Opération de Développement du Commerce de l'Artisanat (ODESCA), Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC),

Ainsi que des études diverses : lancées en 2010 :

- Tourisme en Pays de Brest
- Etude sur le Très Haut Débit et élaboration du Schéma d'Aménagement Numérique du Pays de Brest

Le sujet le plus important développé depuis plusieurs années sur le Pays de Brest est le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Agence d'Urbanisme du Pays de Brest (Adeupa) et dont la maîtrise d'ouvrage était portée par un syndicat mixte, à côté de l'Association des communautés.

La CCAM a adhéré au Syndicat Mixte du SCOT le 23 décembre 2003.

La Loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010 supprimant les Pays instaurés par la Loi « Voynet », la reprise des compétences de l'Association des communautés du Pays de Brest par le syndicat mixte du SCOT pour ne former qu'un seul syndicat mixte au nom unifié de « **SYNDICAT MIXTE DES COMMUNAUTES DU PAYS DE BREST** » a été créé par délibération du comité syndical SCOT du 13 septembre 2010 par extension de ses statuts.

La communauté de communes de l'Aulne Maritime a approuvé cette transformation par délibération du 12 octobre 2010, et arrêté par le Préfet du Finistère le 5 novembre 2010.

Des nouveaux délégués à ce syndicat ont été également désignés lors de cette séance du 12 octobre 2010 :

Délégués titulaires : Monsieur MELLOUET Roger et Monsieur VIARD Gérard

Délégués suppléants : Monsieur BOREL Xavier et Monsieur LE GALL André

Participation des représentants de la communauté de communes de l'Aulne Maritime en 2010 aux réunions du Pays de Brest :

- **Conseil d'Administration du Pays de Brest** : 1 réunion en 2010
- **Bureaux** : 7 réunions
- **Assemblée Générale** : 1 réunion
- **Conseil de développement** : 1 réunion en 2010

- + **le 1^{er} comité syndical** : 9 décembre 2010

[Le rapport d'activités 2009/2010 du pays de Brest est disponible à la CCAM.](#)

Cotisation 2010 de la CCAM au Pays de Brest : 10 881.20 €



IV- LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE du Pays de Brest

2010 : Avant la finalisation du SCOT : Approbation du Document d'Aménagement Commercial (DAC) :

Dans l'attente de l'approbation définitive du SCOT, qui intégrera une partie consacrée à l'aménagement commercial des communes, et en application de l'article 102, IX, 2^e de la Loi de Modernisation de l'Economie du 04 août 2008, un Document Provisoire d'Aménagement Commercial a été approuvé par le syndicat mixte du SCOT le 23 juin 2009, dont l'objet est triple :

- Définir les conditions de développement du commerce au regard des règles d'urbanisme
- Définir des « zonages commerciaux »
- Poser un cadre de référence pour les décisions de la Commission départementale d'Aménagement Commercial (CDAC).

Ce DAC a été soumis à enquête publique dans les 7 communautés entre le **1^{er} février et 3 mars 2010** et **approuvé définitivement après modification par le comité syndical le 06 mai 2010.**

Ce Document d'Aménagement Commercial est aujourd'hui intégré dans le Document d'Orientation Général du SCOT dans le chapitre II de la 2^e partie du DOG : « Organiser le commerce ».

Rappel, définition :

Le Schéma de Cohérence Territoriale a été créé par la loi dite SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) de décembre 2000.

Il vise à mettre en cohérence les politiques sectorielles en matière d'urbanisme, d'économie, d'habitat, de déplacement et de grands équipements.

Il exprime, pour les 15-20 prochaines années, les choix des politiques publiques en matière d'aménagement et la manière dont les aires urbaines doivent évoluer, à l'échelle d'un bassin de vie et d'emploi.

Un SCOT doit être élaboré par un EPCI ou un Syndicat Mixte.

Par arrêté préfectoral du 02 juillet 2004, le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale des Communautés du Pays de Brest est créé, après délibérations unanimes des sept communautés, dont elles sont les seules membres.

Le 9 décembre 2010, le projet de SCOT est définitivement arrêté soit 6 ans de travail pour élaborer le SCOT du pays de Brest.

Jusqu'au 9 décembre 2010, le SCOT est l'objet unique d'un Syndicat Mixte supprimé pour fusionner avec l'ancienne Association des Communautés du Pays de Brest⁴.

Le comité syndical du SCOT était composé de 33 délégués, dont **deux pour la CCAM** et le bureau de huit membres jusqu'au 9 décembre 2010.

Délégués titulaires de la CCAM :	Monsieur MELLOUET Roger Madame LAUNAY Cécile
Délégués suppléants de la CCAM :	Monsieur BOREL Xavier Monsieur VIARD Gérard

⁴ Cf supra.

Nombre de comité syndical du SCOT des communautés du Pays de Brest en 2010 : 4

Nombre de bureau du syndicat mixte du SCOT (représentants : les présidents des 7 communautés) : **7 réunions**

Le SCOT possède une **portée contraignante et s'impose au Plan Locaux d'Urbanisme (PLU), aux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), aux Plans de Déplacements Urbains (PDU) et aux schémas de développement commerciaux (SDC).**

Il est composé de 2 principaux documents :

→ **Un rapport de présentation :**

Qui expose le diagnostic général du territoire, une analyse de l'état initial de l'environnement, et surtout le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui précise les choix politiques retenus au regard des objectifs **d'équilibre, de mixité et diversité des territoires**, ainsi que les incidences prévisibles du SCOT sur l'environnement.

Des cartes illustrent le document.

Il s'agit d'un document essentiellement politique et d'orientation. Il fait l'objet de nombreux débats puis est validé par le comité syndical du SCOT.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCOT a été approuvé par délibération du comité syndical du SCOT le 23 janvier 2008.

L'année 2010 a été très largement consacrée à l'élaboration du Document d'Orientations Générales (DOG), seul document prescriptif et opposable du SCOT

→ **Un Document d'Orientations Générales (DOG) et graphique :**

Le DOG est l'application concrète des objectifs retenus dans le PADD. Il est illustré par de nombreuses cartes et possède une portée prescriptive pour les Plans d'Occupation des Sols et les PLU.

Ses prescriptions, qui restent de portée assez générale, devront être retranscrites localement dans un **document intercommunal**, comme un PLH par exemple.

Pour élaborer le contenu du DOG, le comité de Pilotage du SCOT, composé d'élus des 7 communautés et dont M. VIARD Gérard est le représentant de la communauté de communes de l'Aulne Maritime, **s'est réuni 17 fois** en 2010.

Une réunion intermédiaire avec l'Adeupa et tous les conseillers municipaux des communes de la CCAM s'est tenue le 01 juin 2010 afin de présenter l'impact du projet de DOG sur le territoire de la CCAM.

Une exposition et sept réunions publiques dans les 7 communautés (avec registres à disposition afin de recueillir les avis) se sont tenues entre septembre et octobre 2010 pour la finalisation du projet de DOG.



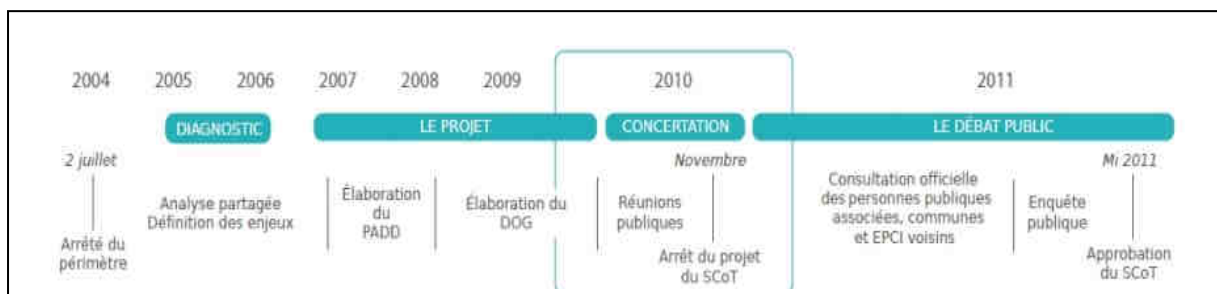
Expo Scot à Rosnoën

L'exposition sur le SCOT s'est déroulée durant plus d'un mois sur le territoire de l'Aulne Maritime :

- Entre le 22 septembre et le 30 septembre 2010 à la mairie de Pont-de-Buis-les-Quimec'h
- Entre le 1^{er} octobre et le 16 octobre 2010 au siège de la Communauté de Communes
- Du 18 au 27 octobre 2010 à la mairie de Rosnoën.



Le 5 octobre 2010 à 19h30 s'est tenue une réunion publique de présentation du SCOT au siège de la CCAM à laquelle ont participé 45 personnes. Un film réalisé par TBO a été présenté à cette occasion.



Le SCOT sera soumis à enquête publique début 2011 pour une approbation à la mi-2011.

Cotisation 2010 de la CCAM au Syndicat Mixte du SCOT : 2 167 €

B. COMPÉTENCE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

1. Le développement Economique

Rappel sur la définition de la compétence partie ECONOMIE :

Economie :

Achat, construction, location et vente de bâtiments destinés à des entreprises. Promotion, accueil et assistance aux porteurs de projets. Aides directes ou indirectes aux entreprises. Actions de partenariats avec les structures travaillant pour le développement de l'emploi, dans le cadre du Pays de Brest (Mission Locale et Plan Local d'Insertion et de l'Emploi (PLIE)). Convention de partenariat particulière avec la CCI pour la gestion de la pépinière d'entreprises du Faou).

a. La pépinière d'entreprises : entreprises en pépinière année 2010

ENTREPRISES	DATE D'ENTREE	Date de Sortie	EMPLOIS	SURFACE (M²)
Alentours Bretagne (Service à la personne)	01/09/2006	30/06/10	1	17
Batitherm Conseils (Bureau d'études thermiques)	01/12/2009		1	16
BMB Développement (Conseils marketing média, création site internet)	01/04/2008		1	17
BREZH COMMUNICATION	01/01/2010		2	29.5
Cassiopée (Conseil en production industrielle)*	01/02/2006	31/07/10	1	14,50
Cotica (Conseils, assistance et solutions pour le handicap)*	01/10/2009	31/10/10	1	17.50

GINGER/CEBTP (Etudes géologiques)*	15/02/2005	31/07/10	2	34
Grafic Bretagne (Association d'insertion personnes handicapées)*	20/01/2004	31/07/10	3	38
ICD (Informatique concept et développement)	01/10/2009	30/04/10	1	17
Lognav (Centrale d'achat de pièces pour marines militaires, pêche et plaisance)	01/11/2009		3	41
LTE (Société de transport)*	15/05/2005	31/07/10	1	29,50
Perfegal (Conseil en innovation sociale)	01/10/2005	31/07/10	2	29,50

* Un changement de bail a eu lieu pour ces entreprises qui sont passées en Hôtel d'Entreprises à la date de sortie indiquée.

Total des loyers perçus en 2010 : 23 917.09 € Total des charges perçus en 2010 : 4 445.92 €
--

Au 31 décembre 2010, 4 bureaux sur 10 sont loués.
L'annuité d'emprunt pour l'opération est de **30 096 €**.

Entrées et sorties en Pépinière en 2010 :

Entrées : Breizh Communication

Sortie : Alentours Bretagne, Perfegal, ICD

Passées en Hôtel d'Entreprises : Cassiopée, Cotica, Ginger/cebtp, Grafic Bretagne, LTE.

Les moyens de la CCI :

Une convention particulière pour la gestion de la pépinière d'entreprises a été signée en avril 2004.

Un cadre animateur économique est présent 5 jours par semaine à la pépinière (16 800 € TTC annuel payés à la CCI de Brest pour cette prestation).

Un point mensuel au minimum est réalisé avec chaque entreprise présente.

Réunions avec les entreprises de la pépinière :

Il n'y a pas eu de réunion avec les entreprises de la pépinière et les élus de la CCAM et de la CCI en 2010

La location de salles de réunion en pépinière :

Les salles de réunions de 15, 25, ou 75 personnes ont été réservées 33 fois en 2010 (contre 35 en 2009)
--

Les recettes générées par ces locations s'élèvent à 1 990 € pour l'année 2010 (1 655 € en 2009) soit : 1 080 € pour la salle de 15 personnes, 650 € pour la salle de 25 personnes et 260 € pour la salle de 75 personnes.
--

<i>NB : la salle de 25 personnes ayant été louée plus souvent qu'en 2009, cela explique l'augmentation des recettes (650 € en 2010 contre 370 € en 2009).</i>

TARIFS SALLES DE REUNION		1/ 2 journée	journée
		8h-12 h ou 13h30-17h30	8h-17h30
SALLE 1	15 personnes	40 €	60 €
SALLE 2	25 personnes	50 €	70 €
	75 personnes	75 €	150 €

b. L'Hôtel d'Entreprises

Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement des locaux de la communauté de communes

Les travaux d'aménagement de l'hôtel d'entreprises, du hall d'accueil et d'agrandissement des locaux de la communauté de communes se sont achevés le **06 avril 2010**.

Le chantier avait débuté le 5 octobre 2009 pour une durée de 6 mois.

Rappel coût des marchés signés avec les entreprises en 2009 : 397 366.89 € HT.

Coût de la maîtrise d'œuvre : 40 208 € (Samzun Architecte : Quimper)

SPS/Contrôle technique : 4 974 € HT

Dépenses réalisées sur les marchés en 2010 (budget annexe HT) : 324 366.78 € HT dont 312 255.82 € de coût de construction et 12 110.96€ de frais d'études divers (maîtrises d'œuvre-SPS-Contrôle technique)

Recettes de subventions perçues en 2010 : DDR : 58 500 € (35 100 € déjà touchés en 2009)

Conseil général : 37 321 €

Soit 95 821 € perçus en 2010 et 130 921 € perçus sur l'opération fin 2010 sur les 154 321 € accordés soit reste fin 2010 15% à percevoir pour solde d'opération en 2011.

Nota : Rappel subventions accordées en 2008 à l'opération : 154 321 €

- 117 000 € au titre de la Dotation de développement Rural
- 37 321 € par le Conseil Général du Finistère

Par délibération du 09 février 2010, le montant des loyers à l'hôtel d'entreprises est fixé à 8.50€ HT le m² et 15% de charges.

Les entreprises locataires des bureaux de l'hôtel d'Entreprises en 2010

ENTREPRISES	Date d'entrée	Date de Sortie	EMPLOIS	SURFACE (M ²)
Cassiopée (Conseil en production industrielle)*	01/08/2010		1	14,50
Cotica (Conseils, assistance et solutions pour le handicap)*	01/11/2010		1	21
GINGER/CEBTP (Etudes géologiques)*	01/08/2010		2	31
Grafic Bretagne (Association d'insertion personnes handicapées)*	01/08/2010		4	38
LTE (Société de transport)*	01/08/2010		1	29,50
<u>Total des emplois en hôtel d'entreprises fin 2010 :</u> 9 personnes				
<u>TOTAL des loyers « Hôtel d'entreprises » en 2010 :</u> 5 232.82 € et 1 591.20 € de charges				

Au 31 décembre 2010, 5 bureaux sur 13 sont loués, dont 3 dans des bureaux préexistants.

c. Les partenariats

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest :

Rappel :

Depuis avril 2004, la CCAM et la CCI de Brest ont signé une **convention de partenariat général**, avec pour objectif commun d'agir de façon concertée et complémentaire pour le développement économique du territoire de l'Aulne Maritime.

Convention signée le 27/09/2005 pour 6 ans, soit date de fin prévue au 27 septembre 2011.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

Pas d'action en commun réalisée en 2010. Convention de partenariat signée le 27 juin 2007.

La Mission Locale du Pays de Brest :

Pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans dans le Pays de Brest.

Rôle : Accueil, orientation et suivi des jeunes demandeurs d'emploi. Programmation d'actions de formation. Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des jeunes. Répondre aux besoins liés à l'environnement social des jeunes demandeurs d'emploi.

Permanences à Pont de Buis lès Quimerc'h à l'Espace François Mitterrand, les jeudis de 14h à 17h et les vendredis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30 sans rendez-vous⁵.

112 jeunes de la CCAM ont été suivis en 2010, contre 98 en 2009, soit 14% de hausse, dont 41 hommes et 71 femmes.

343 entretiens individuels ont été réalisés, 102 CDD ont été signés, 10 CDI et 8 contrats par alternance.

La directrice de la Mission Locale est venue présenter le rapport d'activité 2009 en séance du conseil communautaire du **14 septembre 2010** ainsi que la proposition de nouvelle convention pour 2010-2013.

La cotisation par habitant a été revue à la hausse dans cette convention selon les modalités suivantes :

- 2010 : 1.30€ par habitant
- 2011 : 1.32 €
- 2012 : 1.34 €
- 2013 : 1.36 €

Cette convention 2010-2013 a été adoptée en séance du 14 septembre 2010 et signée par le Président de la CCAM.

[Le rapport d'activités de la Mission Locale 2010 est disponible à la CCAM.](#)

La participation de la communauté de communes au fonctionnement de la Mission Locale du Pays de Brest pour l'année 2010 a été de 16 619.94 €, dont 9 903.40 € au titre de l'année 2010 et 6 716.54 € au titre d'un rattrapage de 3 trimestres non perçus en 2009.

⁵ Comme pour le PLIE du Pays de Brest, la mission locale a déménagé en 2011 dans les nouveaux locaux de la Maison de l'Enfance à Pont de Buis lès Quimerc'h.

Le PLIE (Plan Local d'Insertion et de l'Emploi)

Le PLIE a démarré fin 1993 sur la Communauté Urbaine de Brest. Il a été étendu au Pays de Brest en juin 1999. L'objectif est de favoriser l'accès à un emploi durable des personnes qui sont en situation de chômage de longue durée.

La communauté de communes a signée une convention avec le PLIE du Pays de Brest le 26 juin 2007.

Priorité du PLIE :

Mettre en place des moyens pour répondre aux problèmes de mobilité des bénéficiaires et diversifier l'offre d'insertion en direction des métiers déficitaires en démarchant directement les entreprises.

Permanences à Pont de Buis Lès Quimerc'h à l'Espace François Mitterrand, les lundis et mardis : 9h00-12h00 / 13h30-16h45

En 2010, 44 personnes de la CCAM sont concernées par le Plan Local d'Insertion et de l'Emploi et 4 personnes sont sorties du dispositif avec un emploi stable (supérieur à 6 mois).

[Rapport d'activité du PLIE 2010 disponible à la CCAM.](#)

L'ODESCA du Pays de Brest : un programme d'action pour 2011 élaboré en 2010



L'ODESCA (Opération de Développement et de Structuration du Commerce et de l'Artisanat) est un programme d'actions qui s'adresse aux commerçants et aux artisans de l'ensemble du Pays de Brest et qui se déroule en 2010 et 2011. Sur cette période, les moyens engagés par l'ensemble des partenaires sur le programme ODESCA du Pays de Brest s'élèvent à un million d'euros.

Le programme d'actions du Pays de Brest s'organise autour de trois objectifs transversaux et complémentaires :

- Développer la performance des entreprises commerciales et artisanales ;
- Améliorer les équilibres et l'organisation territoriale des commerces ;
- Promouvoir et valoriser l'artisanat et le commerce en Pays de Brest.

Des aides à l'investissement, des chèques conseil et des actions collectives

Sur le plan opérationnel, le programme ODESCA comprend trois types d'actions en direction des commerçants et des artisans :

- Des aides directes à l'investissement matériel pour les soutenir dans leurs projets d'adaptation et de développement d'entreprises (travaux de modernisation, de rénovation, de sécurisation ou d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite) ;
- Des chèques conseil pour leur permettre de faire appel aux conseils d'un expert dans des domaines variés (diagnostic de projet de développement, aménagement de point de vente, marketing, TIC, etc.), afin d'améliorer la performance de leurs entreprises ;
- Des actions collectives – conférences, ateliers, supports pédagogiques, visites de chantiers modèles, etc. – pour les aider à s'adapter aux mutations en cours, en particulier dans les domaines des TIC et du développement durable (éco-construction, gestion des déchets...).

Ces actions sont complétées par des opérations de promotion ciblées, destinées à favoriser le rayonnement des entreprises artisanales et commerciales du Pays de Brest.

Un programme développé en partenariat avec la CCI de Brest, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et les Communautés du Pays de Brest

L'ODESCA est une opération mise en place à l'échelle régionale et co-financée par le Département du Finistère, le Conseil Régional de Bretagne, l'Etat et L'Europe.

Au niveau du Pays de Brest, le programme d'actions est le fruit d'un travail partenarial initié en 2009. La CCI de Brest, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et **les sept Communautés du Pays de Brest**, partenaires de l'opération, sont mobilisées pour réaliser plus de 30 actions de développement du commerce et de l'artisanat, à l'échelle d'une communauté ou sur l'ensemble du territoire du Pays.

Sur les 30 actions proposées dans le programme, la communauté de communes de l'Aulne Maritime a décidé sa participation directe à deux actions spécifiques :

- Organiser des Ateliers de Formation à l'Eco-construction pour les artisans du territoire, en prévision de la future réglementation thermique 2012.
- Participer à l'action proposée par la Chambre de Métiers : « Coup de Cœur en Pays de Brest ».



Par délibération du conseil de communauté du 14 septembre 2010, un budget de 4 022.11 € TTC est attribué à l'opération d'organisation des ateliers de sensibilisation des artisans à l'Eco-Construction, subventionné à hauteur de 60% par les partenaires institutionnels au projet.

Louis Le Terrien, délégué communautaire de Saint-Ségal, est membre du comité de pilotage ODESCA au pays de Brest.

Ces ateliers se dérouleront au premier trimestre 2011.

2. Le développement Touristique

Rappel sur la définition de la compétence partie TOURISME :

Création d'un Office de Tourisme Communautaire, chargé des missions d'accueil, d'animation et d'information touristique. Elaboration d'une politique touristique dans le cadre d'un pays touristique (depuis 2006, le Pays Touristique des Rives d'Armorique). Partenariat pour la promotion, la valorisation et le développement touristique du territoire.

1. Adhésion de la CCAM au Parc Naturel Régional d'Armorique :

Par délibération du **09 février 2010**, la communauté de communes a adhéré au Parc Naturel Régional d'Armorique.

Deux délégués communautaires ont été désignés pour siéger au conseil syndical :

- Délégué titulaire : Monsieur Pierre Engélibert
- Délégué suppléant : Monsieur Didier GUEDES



2. Bilan de la fréquentation touristique 2010 :

- Au point information de la chapelle Saint-Sébastien : 25 jours d'ouverture, 20 heures/semaine.

Au total, **321 visiteurs** en 2010 (476 en 2009). soit une diminution de 35% de la fréquentation touristique sachant que les jours d'ouverture ont été moins nombreux qu'en 2009 (28 jours d'ouverture).

En moyenne, 13 personnes ont visité la chapelle Saint-Sébastien par jour durant la saison.

- A l'Office de Tourisme (ouverture du 8 juin au 15 septembre, du lundi au vendredi en juin et septembre, puis du lundi au samedi pour les mois de juillet-Août)

- Juin : 736 Visiteurs
- Juillet : 1941 Visiteurs
- Août : 2559 Visiteurs
- Septembre : 682 Visiteurs

Au total, **5861 visiteurs** en 2010 contre 7233 visiteurs en 2009 soit une baisse de la fréquentation touristique de 19%.

Cette baisse de fréquentation est significative tout le long de la saison :

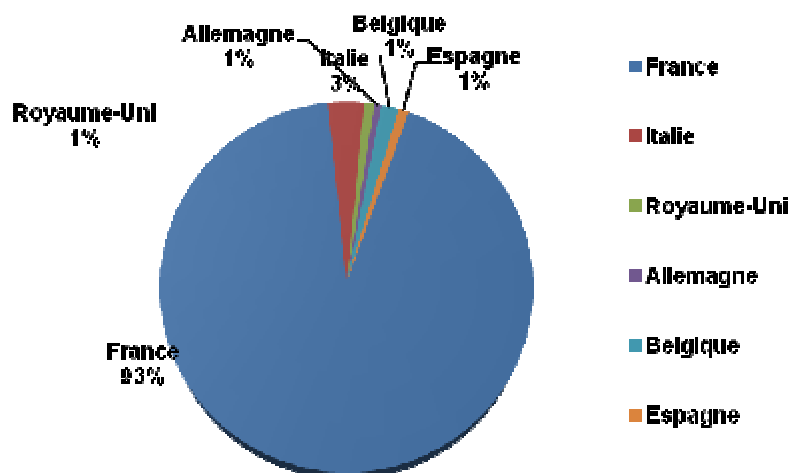
- Juin : - 21.9%
- Juillet : - 13.2 %
- Août : - 11.2 %
- Septembre : - 16 %

Plusieurs éléments viennent expliquer cette baisse de fréquentation : ouverture de l'office de tourisme tardive par rapport aux années précédentes, manque de signalétique de l'Office de Tourisme avec un déménagement des locaux juste avant le début de saison, et, une météo médiocre pour les mois de juillet-Août,

2. Provenance des visiteurs

- Au Point Info de la chapelle Saint-Sébastien :

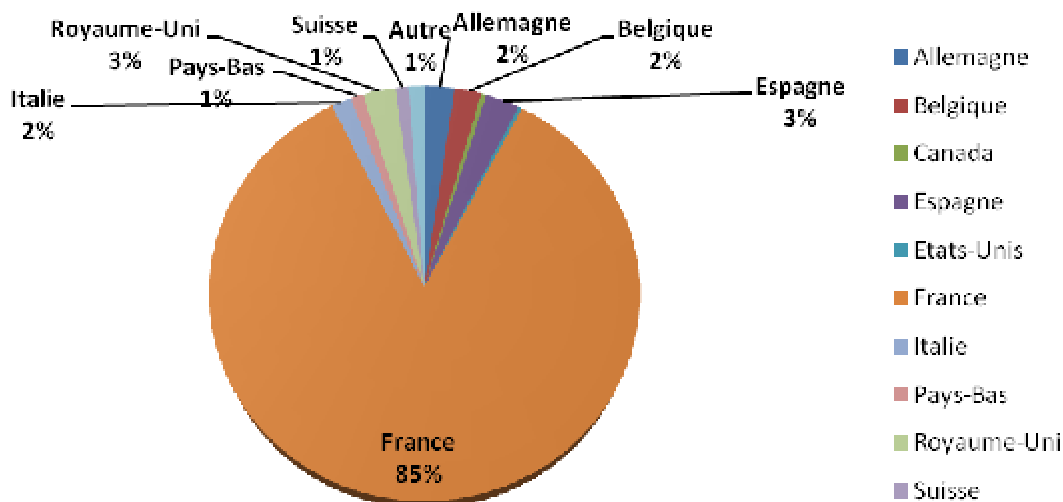
- 93 % de France
- 3 % d'Italie
- 1 % d'Allemagne
- 1 % du Royaume-Uni
- 1 % d'Espagne
- 1 % de Belgique



A noter, une affluence plus marquée à la chapelle Saint-Sébastien de 15h00 à 17h30.
 Les français sont fortement représentés soit 93 % sachant que plus de la moitié sont des locaux et l'autre moitié des excursionnistes en provenance de la région parisienne.

➤ **A l'Office de Tourisme**

Les visiteurs : 85 % de français, 15 % d'étrangers :



Parmi la clientèle française, les régions les plus représentatives sont la Bretagne à 39 %, la Région Ile de France à 11.37 % ainsi que la région Pays de la Loire à 9.12 %.
 On reste donc majoritairement sur du tourisme de proximité.

Du côté de la clientèle étrangère, les Britanniques représentent 19.2,% des visiteurs étrangers, au même titre que les Espagnols (19.3%), les Allemands 18%, les Belges 15,7%, les Italiens 11,8% et les Pays Bas 7 %.

3- Analyse de la demande

➤ **Au Point Information de la chapelle Saint-Sébastien**

- Thème du renseignement
 - Aucune demande n'a porté sur les hébergements.
 - Peu de demande pour la visite guidée de la chapelle Saint-Sébastien.
 - Les demandes concernant les loisirs portaient à 91 % sur le patrimoine culturel, à 3% sur les promenades et randonnées pédestres, à 3 % sur les fêtes et animations, à 2 % sur le patrimoine naturel et à 1 % sur les équipements de loisirs.
- Nature de la demande
 - 92 % des demandes portaient sur le Pays des Rives d'Armorique, 4 % sur le Finistère et 4 % sur la Bretagne.

➤ **A l'Office de Tourisme**

- Profil des demandeurs
 - 85 % des demandes provenaient de personnes excursionnistes contre 9 % de locaux résidant sur le territoire du Pays des Rives d'Armorique, le reste étant des professionnels du tourisme ou visiteurs d'affaire.

- Thème du renseignement

- Les principales demandes concernant les hébergements ont porté principalement sur l'hôtellerie de plein air à 36 %, puis sur les chambres d'hôte à 23 %, 13 % sur les camping-cars et 12 % sur les gîtes meublés.

- Les demandes « loisirs » ont concerné à 44 % le patrimoine culturel, à 16 % les fêtes et animations, à 12 % les promenades et randonnées pédestres, à 11 % le patrimoine naturel, à 3 % sur les croisières et visites des îles, et à 6 % sur les équipements de loisirs.

- Nature de la demande

62 % des demandes portaient sur le Pays des Rives d'Armorique, 36 % sur le Finistère, à 1% sur la Bretagne et 1 % sur d'autres régions de France.

4. **Les animations organisées par l'Office de Tourisme de l'Aulne Maritime**

➤ **Les randonnées :**

Comme en 2009, 4 randonnées ont été organisées pendant la saison touristique :

- Le 13 Juillet, circuit les deux rivières à Rosnoën : Balade le long de l'aulne maritime et découverte du site de Térénez.
- Le 20 Juillet, circuit le château du Bot à Pont-de-Buis-les-Quimerç'h : Visite d'une ferme biologique.
- Le 3 Août, la pointe de Lanvoy à Hanvec : Initiation à la photographie.
- Le 10 Août, circuit le Goulit à Saint-Ségal : Visite de la chapelle Saint-Sébastien.

Au total, 180 personnes ont participé aux randonnées

Comme chaque année, un verre de l'amitié a été proposé aux participants à la fin de chaque randonnée. Une petite participation est demandée de 1€/ personne.

Recettes : 158 €

➤ **L'exposition d'artisanat**

Elle a eu lieu deux semaines dans la salle Yves Nouvel au Faou. A l'occasion de l'inauguration, un vin d'honneur a été servi dans cette même salle.

14 exposants ont marqué cette exposition soit au total **1362 visiteurs**, une moyenne de 91 personnes par jour

1 660 € de produits ont été vendus soit 166 € de recette pour la CCAM (10%).

➤ **Visites guidées de la ville du Faou**

4 dates ont été proposées durant la pleine saison (mardi matin durant 1h00)
Seulement une dizaine de participants ont été intéressés par la visite guidée.

➤ **Le jeu-concours « Chemin d'interprétation du patrimoine »**

Cette animation autour de la valorisation et la promotion du chemin d'interprétation du patrimoine s'est renouvelée en 2010.

Ce jeu-concours se présentait sous forme d'un questionnaire où les réponses étaient à trouver dans les divers panneaux implantés dans les communes.

Au total, une vingtaine de participants dont 15 participants résidant sur le territoire du Pays des rives d'Armorique et 5 participants finistériens.

Divers lots ont été gagnés tels que des repas dans les restaurants de la CCAM, entrées dans les structures touristiques et cinémas du Finistère, des billets pour les traversées vers les îles....

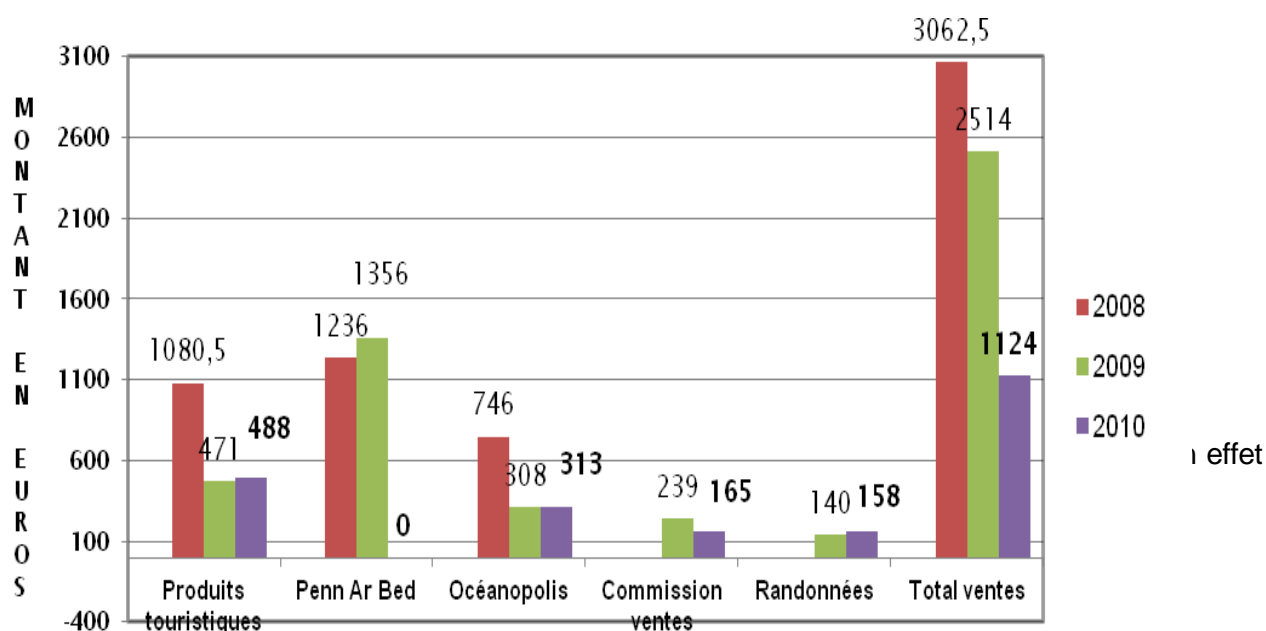
***Le coût total de ces animations/réceptions était de 681.39 €
(contre 1097,66 € en 2009)***

5. Bilan des ventes

En 2010, les ventes se sont élevées à **1124 euros**.

On retrouve dans la régie de recettes de l'office de Tourisme :

- Vente de la billetterie Océanopolis : 313 €
- Vente de produits touristiques (topoguides randonnée, cartes postales, guides Ar Faou et autres guides touristiques..) : 488 euros
- Recettes des randonnées : 158 euros soit 1 € par personne pour chaque randonnée.
- Commission des ventes de l'exposition d'artisanat : 165 euros



Compte administratif 2010			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		BP 2010	CA 2010
002	Report déficit fonctionnement N-1	1 743,78	1 743,78 €
Chapitre 011 : Charges à caractère général		6 500,55	4 323,73 €
6064	Fournitures documentation pour la vente	1 150,55	831,52 €
6132	Location local	300,00	300,00 €
6231	Annuaire Téléphonique	250,00	0,00 €
6232	Animations	1 800,00	681,39 €
6236	Impressions documents touristiques	1 500,00 €	1 364,63 €
6262	Communications téléphoniques	1 300,00 €	1 146,19 €
6283	Nettoyage des locaux	200,00 €	0,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante		19 800,00 €	16 540,00 €
6554	Cotisation FDOTSI	800,00 €	540,00 €
658	Personnel	19 000,00 €	16 000,00 €
O23	Virement à la section Investissement	1 346,67 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		29 391,00 €	22 607,51 €
RECETTES		BP 2010	CA 2010
Compte 70 : produits des services et ventes		1 001,00 €	1 259,60 €
7078	Vente de produits	1 001,00 €	1 259,60 €
Compte 73 : Impôts et taxes		4 100,00 €	4 209,74 €
7362	Taxe de séjour	4 100,00 €	4 209,74 €
Compte 74 : Dotations, subventions et participations		24 290,00 €	18 056,61 €
74758	Dotation CCAM de fonctionnement	23 290,00 €	17 066,61 €
7488	Cotisations des adhérents	1 000,00 €	990,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		29 391,00 €	23 525,95 €
RESULTAT SECTION FONCTIONNEMENT		0,00 €	918,44 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		BP 2010	CA 2010
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles		1 500,00 €	951,22 €
2183	Matériel	1 500,00 €	951,22 €
001	Déficit d'investissement reporté		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 500,00 €	951,22 €
RECETTES		BP 2010	CA 2010
001	Excédent d'investissement reporté	3,33 €	3,33 €
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers		1 496,67 €	0,00 €
10222	FCTVA	150,00 €	0,00 €
1068	Excédent fonctionnement		
O21	Virement de la section fonctionnement	1 346,67 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 500,00 €	3,33 €
RESULTAT SECTION INVESTISSEMENT		0,00 €	-947,89 €

3. La reconversion de l'ancien site militaire de TERENEZ

L'ancien site militaire de Térénez appartient à la communauté de communes depuis juin 2009. Depuis août 2009, les entreprises Aul'Nautic (chantier de réparation navale) et Du Bout du Monde (culture de champignon « Shiitaké ») sont installées sur le site.

- ⇒ **Entreprise Aul'Nautic** : montant du loyer annuel pour 2 hangars : 2 500 €
- ⇒ **Entreprise Du Bout du Monde** : montant du loyer annuel pour 3 souterrains : 6000 €

Montant de travaux de modernisation électrique dépensés sur le site en 2010 : **15 100 €**, effectués par l'entreprise CEGELEC-Quimper.

Le 1^{er} avril 2010, l'assistant à maîtrise d'Ouvrage de la CCAM, le cabinet YK Conseil, a présenté au membre du bureau communautaire un schéma d'orientation prévisionnel d'aménagement.

Ce schéma présentait un montant de travaux prévisionnels de 1 130 700 € et des études de 261 372 € HT.

Un comité de pilotage a été formé au niveau communautaire pour suivre ce dossier, qui s'est réuni une fois le 22 avril 2010.

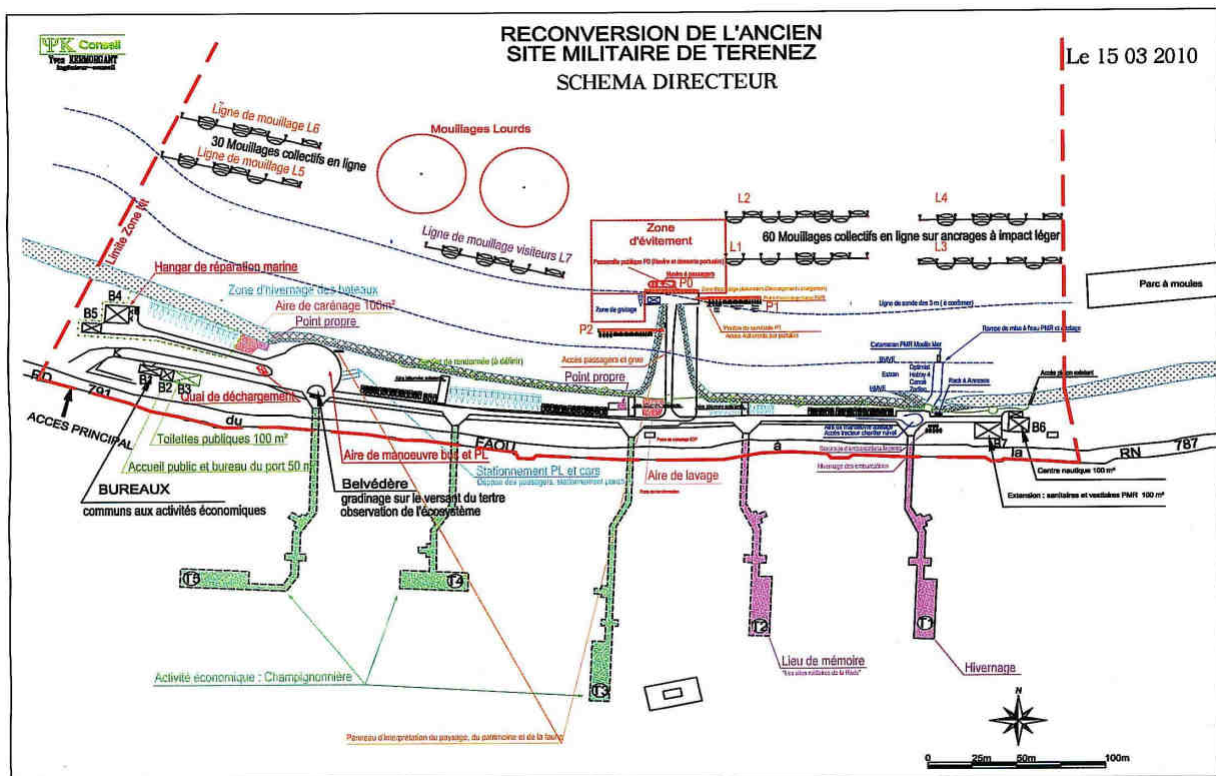


Schéma d'orientation prévisionnel d'aménagement présenté au bureau communautaire du 1^{er} avril 2010

C. COMPETENCE PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Rappel sur la définition de la compétence :

Protection et mise en valeur de l'environnement :

Collecte et traitement des déchets ménagers ou assimilés. Organisation et suivi du tri sélectif. Création et gestion de déchèteries pour la collecte et la valorisation des déchets autres que les ordures ménagères.

1. La collecte des ordures ménagères

Les 7 618 habitants sont desservis soit en collecte en porte à porte (bac individuel, propriété des habitants ou sacs) soit en apport volontaire dans des bacs de regroupement.

La fréquence de collecte est la suivante :

1 fois par semaine sur les secteurs de Saint Ségal, Rosnoën, Quimerc'h, Logonna Quimerc'h et Rumengol.

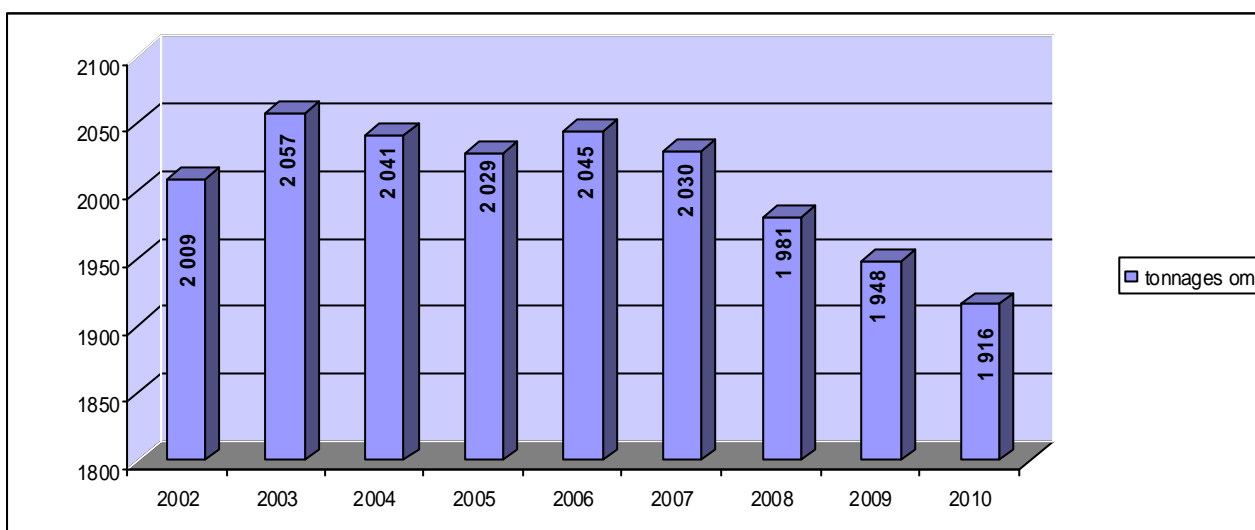
2 fois par semaine sur les secteurs du Faou et de Pont de Buis.

La collecte est assurée le lundi, mardi, jeudi et vendredi par une équipe composée d'un chauffeur et de deux rippeurs.

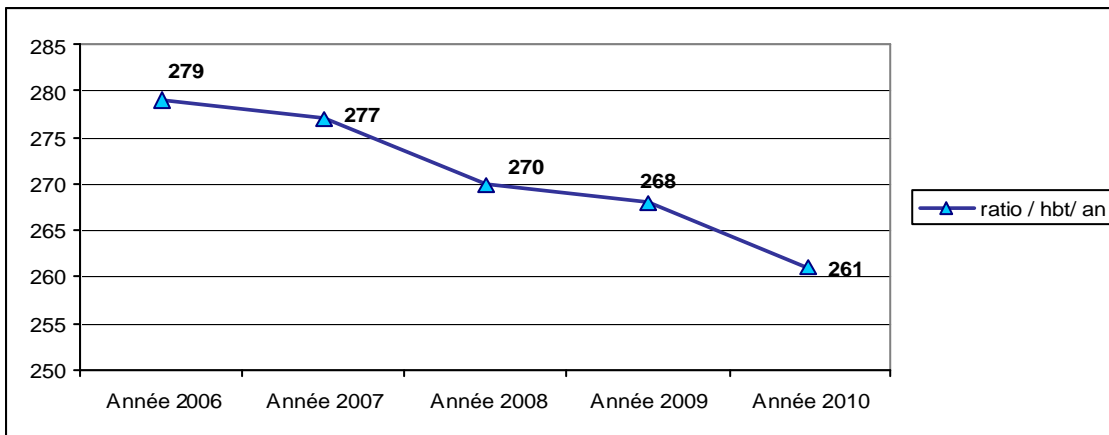
Les tonnages collectés :

1 916 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2010. Les ordures ménagères sont incinérées à l'usine du Spernot à Brest.

Le graphique ci-après présente les tonnages collectés depuis la prise en charge de la compétence.



Evolution des ratios par habitant :



2. L'activité du service de collecte

En plus de la collecte des ordures ménagères, les agents sont chargés de l'entretien des bacs, de l'entretien des points de collecte en apport volontaire pour le tri sélectif, du gardiennage de la déchèterie et d'entretiens divers.

Répartition des heures de travail Année 2010

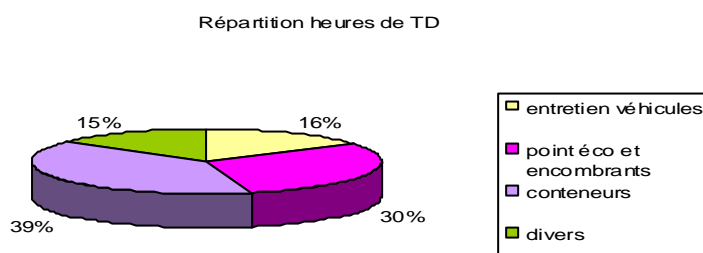


Le graphique présente les temps de travail en heures tels que prévus au planning annuel. Les congés, les aléas du service font que les temps réservés aux TD (travaux divers) sont, en fait, bien inférieurs.

En effet, quand un agent est en congé, et notamment hors période scolaire, il est souvent remplacé par ses collègues titulaires, ce sont donc logiquement les TD qui sont supprimés pour assurer la collecte des ordures ménagères à deux rippeurs.

TD : « Travaux Divers » permettant aux agents de se consacrer à l'entretien des conteneurs (lavage, réparation, plaques anti-reversement) et au nettoyage des Ecopoints et des taches d'entretiens divers communautaires

Répartition en pourcentage des tâches réalisées en travaux divers :



En 2009, la Communauté de communes avait mis en place une opération de promotion du compostage individuel.

Sur les 300 composteurs qui ont été achetés par la Communauté de Communes en 2009, 202 avaient été vendus la première année de l'opération. En 2010, les ventes se sont poursuivies.

Au 31 décembre 2010, le bilan de cette opération est le suivant :

	320 litres	620 litres	TOTAL ventes
2009	200	100	300
2010	23	19	42
Reste à vendre au 31 12 10	51	7	58

Bilan financier opération composteurs individuels 2009 fin 2010 :

Vente de composteurs 2010 (recettes) : 1 400 euros

Recettes 2009 vente de composteurs : 6 485 euros

Total recettes : 7 885 euros

Total dépenses 2009 : 17 277 euros

Solde au 31 décembre 2010 sur l'opération : 9 392 €

3. Le bilan financier 2010 du service de collecte des ordures ménagères

Nature dépense	Montant 2010	Montant 2009	Nature recette	Montant 2010	Montant 2009
Rémunération personnel (titulaires+ctuels)	118 598	129 047	Taxe Enlèvement OM	481 721	429 744
Incinération (TTC)	163 252	148 902	Vente composteurs	1 400	6 485
Carburant	30 749	26 045	Subvention Etude optimisation		-
Entretien véhicule	24 615	19 604	Remboursement personnel		-
Matériel outillage	7 968	4 103	Arrêts maladie agents		
Assurances véhicules	1 459	1 486	Ramassage OM Hanvec	4 950	5 060
Conteneurs	-	3 589	Remboursement	482	-
Vêtements de travail	3 590	2 221	Sur marchandises		
Médecine du travail	417	55			

Composteurs	-	17 277			
Cotisation SYMEED	1 183	1 152			
Communications téléphoniques	715	637			
Taxe à l'essieu	224	249			
AMORTISSEMENTS 2010	33 021	32 223			
TOTAL	385 791	386 590	TOTAL	488 553	441 289

4. le projet redevance incitative :

En 2010, la Communauté de Communes a décidé la réalisation d'une étude préalable à la mise en œuvre de la redevance incitative sur son territoire. Pour ce faire, après mise en concurrence, elle a confié cette mission au SICTOM Loir et Sarthe, syndicat intercommunal passé à la redevance incitative depuis plusieurs années. L'étude a été lancée en juillet 2010 et est prévue sur 14 mois minimum.

Cette étude comprend plusieurs phases :

- **Un diagnostic environnemental du territoire, afin d'avoir une référence de départ**
- **Etablir des propositions de scénarii pour améliorer le service et introduire une tarification incitative plus juste (au moins 3)**
- **Mettre en œuvre le scénario retenu par les élus de la CCAM sur le terrain**

Dans cette première phase de diagnostic, la CCAM a également choisi de consulter au préalable les habitants, en commandant une étude sociologique au cabinet **Emanence**. L'objectif de cette étude sociologique était de recueillir les opinions, souhaits et idées des habitants pour coller au mieux au besoin de la population ensuite concernant le service de collecte des ordures ménagères.

Aussi, **des entretiens de 5 à 6 personnes durant 1h30** ont été organisés dans chaque commune, afin de recueillir les avis de la population.

L'état complet des pratiques du service déchets a été présenté en octobre 2010. Le compte rendu de l'enquête sociologique a été présenté aux habitants le 8 décembre 2010.

Planning de l'étude

- Phase 1 : diagnostic environnemental (durée 3 mois)
- Phase 2 : les scénarios possibles (durée 3 mois)
- Phase 3 : mise en œuvre du scénario retenu (3 mois)
- Phase 4: assistance mise en œuvre scénario retenu (5mois)

Durée de l'étude : 14 mois

COÛT DE L'ÉTUDE

- Phase 1 : 19 305 € + 15 000 € étude sociologique
- Phase 2 : 10 395 €
- Phase 3: 13 195 €
- Phase 4: 17 325 €

TOTAL : 75 220 €

5. Le tri sélectif : en baisse continue depuis 3 ans :

Le tri sélectif se fait en apport volontaire sur le territoire. Plusieurs points de collecte répartis sur les 4 communes et regroupant des colonnes pour le verre, le papier et les emballages en plastique, acier et aluminium sont à la disposition de la population.

a. Répartition des Ecopoints

Commune du Faou

Bourg de Rumengol
Zone de Quiella (sur le parking du magasin Super U)
Camping Le Faou
Pen Ar Pavé / Route de Crozon
Parking du centre (verre et papier)

Commune de Rosnoën

Déchèterie
Le Bourg
Route de Terenez

Commune de Pont de Buis Lès Quimerc'h

Ty Jopic
Place de l'église, Quimerc'h
Maison de retraite, Quimerc'h
Migouron, Quimerc'h (verre)
La Vallée (verre)
Cantine Ecole Primaire, Pont de Buis (emballages)
Square Suzanne Ploux (verre)
Espace François Mitterrand (verre)
Nobelsport (verre)
Le Squiriou (verre)
Livbag (verre)
Le Drénit (verre)
L'Andouillerie
Parking de la Gare
Parking du Casino
Ty Beuz
Place de l'église, Logonna (verre)

Commune de Saint Ségal

Croix Rodoc
Le Bourg
Centre de formation (verre)

b. Les tonnages collectés grâce au tri en 2010 : en baisse et beaucoup d'erreur

Matériaux	Tonnages 2010	Tonnages 2009
Acier	7.629	9.045
Aluminium	0	0.354
Carton d'emballages	24	19
Briques	0	6.38
Journaux revues	179	178

Verre	306	318
Plastique	26	23
TOTAL	543 tonnes	553 tonnes

c. Les filières de collecte des matériaux collectés

Matériau	Collecte	Tri	Reprise
Plastique	Sita Ouest	Ecotri Fouesnant	Valorplast
Acier	Sita Ouest	Ecotri Fouesnant	Arcelor
Aluminium	Sita Ouest	Ecotri Fouesnant	Affimet
Tétra briques	Sita Ouest	Ecotri Fouesnant	Revipac
Papier	Transports Le Goff	Ecotri Fouesnant	Chapelle Darblay
Cartonnettes	Transports Le Goff	Ecotri Fouesnant	OTOR
Verre	Transports Le Goff	Pas de tri Reprise directe	St Gobain Samin

d. Comparatif ratio par habitant en kg

Matériau	2010	2009	2008
Acier	1.04	1.25	2.08
Aluminium	0	0.04	0.15
Carton (cartonnettes + carton brun)	3.27	2.61	2.69
Plastique	3.59	3.22	4.44
Verre	41.63	44.14	49.72
Journaux	24.71	24.71	29.77
TOTAL	73.70	82.76	88.85

e. La qualité du tri en 2010 : les erreurs de tri sont trop nombreuses

Trimestre 2010	%	Taux de refus Corps creux	Rappel 2009	Taux de refus JMR	Rappel 2009
T 1		14.52	12.55	2.94	3.62
T 2		15.50	11.76	1.88	2.55
T 3		16.69	13.64	2.49	1.69
T 4		17.55	11.66	3.01	4.23

Les erreurs de tri sont trop nombreuses sur les emballages légers : pots de yaourt, films plastiques, barquettes alimentaires, beurriers, sachets plastiques... : REFUS DE TRI
Rappel : dans les plastiques : que des bouteilles ! (eau, jus, lessives, huiles), pas de petit récipient en plastique fin.

f. Le bilan financier du tri sélectif

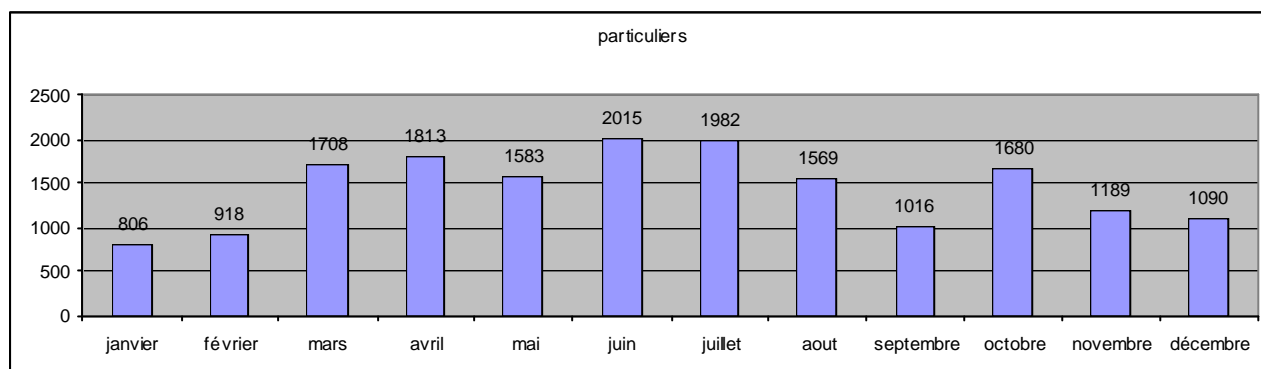
DEPENSES	MONTANT	RAPPEL 2009	RECETTES	MONTANT	RAPPEL 2009
Collecte Transports Le Goff	14 850	16 710	Soutiens Eco-emballages (*)	31 041	54 813
Collecte SITA OUEST	19 370	18 548	Reprise Journaux	7 257	8 164
Prestation tri APF	20 610	20 088	Reprise Verre	6 853	6 340
Incinération refus de tri	717	478	Reprise Plastique	5 307	2 164
Communication	-	-	Reprise Acier	758	715
Achat Colonnes de tri	9 183	-	Reprise papier carton	1 712	1 583
TOTAL	64 730	55 824	TOTAL	52 928	73 779

Conclusion : un tri moins bien fait qui coute plus cher.

5. La déchèterie

a. La fréquentation

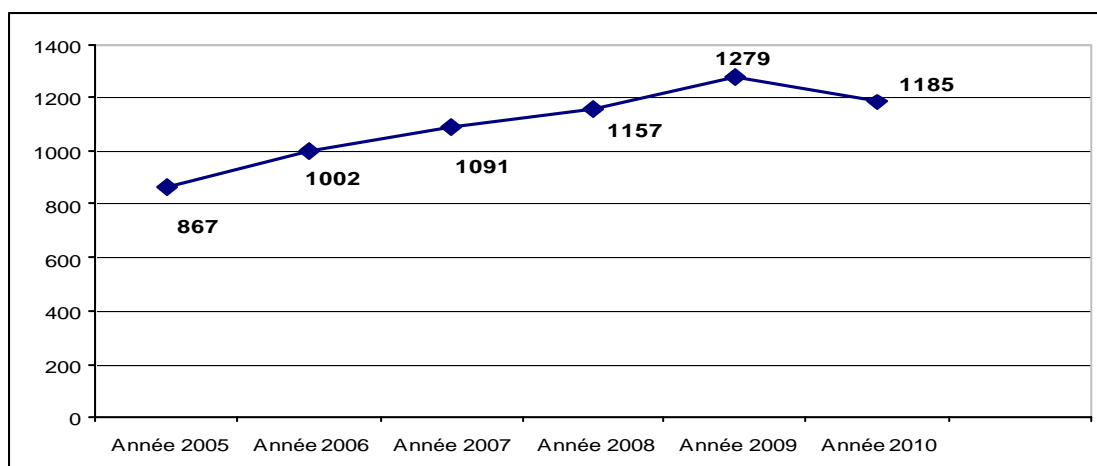
17 369 particuliers et **695** artisans ont fréquenté la déchèterie en 2010



b. Les tonnages collectés en déchèterie

Pour la première année depuis l'ouverture de la déchèterie, les tonnages collectés sont en baisse. **1 185 tonnes** de déchets ont été collectés en déchèterie contre **1 279 tonnes** en 2009, soit presque 8 % de baisse.

La fréquentation ne baissant pas, **c'est donc l'apport moyen par passage qui est en baisse.**



b. Les apports par matériau

	Encombrant	Incinérables	Gravats	Ferraille	Carton	Bois	TOTAL
2010	257	211	378	109	41	187	1 185
2009	244	224	491	131	39	148	1 277

Concernant les déchets verts, 3 690 m³ de déchets ont été déposés en 2010 contre 4 845 m³ en 2009 soit 1 230m³ de compost produit pour une prestation annuelle de 9 343 €.

La collecte des déchets électroniques (D3E) permet de valoriser près de 58 tonnes de déchets électriques et électroniques.

6 tonnes de Déchets Ménagers Spéciaux ainsi que 120 kg de DASRI ont également été collectées en déchèterie au cours de l'année 2010.

d. Le bilan financier exploitation déchèterie 2010

DEPENSES	MONTANT 2010	MONTANT 2009	RECETTES	MONTANT 2010	MONTANT 2009
Prestation SITA (location et vidage des bennes)	88 998	86 137	Reprise ferraille	-	-
Broyage déchets verts	9 343	11 964	Reprise carton	0	1 250
Incinération Sotraval	24 224	29 270	Facturation artisans	1 582	2000
Entretien espaces verts	3 272	2 142	Soutien collecte D3e	3 097	2 505
Participation Péren	45 546	40 480			
Personnel	15 245	15 245			
Electricité	1 117	1 458			
TOTAL	187 745	193 490	TOTAL	4 679	5 755

Cout par habitant : 25.50 € par an

Récapitulatif financier Service Environnement

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dépenses OM	337 265	351 291	362 484	354 276	386 590	385 791
Dépenses Tri	41 322	43 854	48 253	56 571	55 824	64730
Dépenses déchèterie	87 923	132 241	142 500	175 413	193 490	187 746
TOTAL	466 510	527 326	552 817(1)	586 260	635 904	638 267
Recettes OM	363 855	381 815	398 159	418 804	441 289	488 553
Recettes Tri	82 117	72 484	56 590	77 257	73 779	52 928
Recettes déchèterie	15 188	16 261	17 538	15 397	5 755	4 679
TOTAL	461 160	470 560	472 287	511 458	520 823	546 160

(Le bilan 2007 n'intègre pas le coût d'acquisition de la benne OM.)

BILAN GLOBAL DU SERVICE ENVIRONNEMENT 2010

	2010	2009
Ordures ménagères	+ 102 762 €	+ 54 700 €
Tri sélectif	- 11 802 €	+ 17 955 €
Déchèterie	- 183 067 €	-187 735 €
TOTAL SOLDE	- 92 107 €	- 115 080 €

D. COMPETENCE LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Rappel sur la définition de la compétence :

Politique du logement et du cadre de vie :

Etude et coordination de la politique de logement social sur le territoire. Actions d'amélioration du parc locatif privé (opération concertée d'amélioration de l'habitat). Création et entretien des chemins de randonnées intéressant au moins deux communes, d'aire de détente, de pique-nique, d'observation.

1. Les aides au secteur locatif privé

La politique d'aide aux logements privés initiée en 2004 est poursuivie en 2010. Les personnes désireuses d'améliorer leur logement en le rendant plus accessible à l'handicap ou à la perte de mobilité peuvent sous certaines conditions, bénéficier d'une aide de 400 ou de 610 euros de la CCAM.

Les conditions :

Travaux permettant de maintenir la personne à domicile plus longtemps ou rendant le logement plus accessible.

Exemple : remplacement d'une baignoire par une douche, volets roulants à commande électrique...

Nombre de dossiers présentés en 2010 :

15 dossiers votés en Conseil Communautaire :

- 12 dossiers pour volets roulants à commande électrique
- 3 adaptations (WC, salle de bain, rez-de-chaussée)

Montant alloué au budget 2009 : 10 000 €

Aides versées en 2010 pour 13 dossiers: 7 930 €

Les plaquettes d'informations concernant ces aides, réalisées en interne en 2007, sont toujours distribuées et une information du dispositif sur le site Internet de la Communauté de Communes est réalisée.

2. La liste des logements disponibles

Comme chaque année depuis 2004, la Communauté de Communes centralise les offres de logements disponibles à la location sur le territoire de la Communauté de Communes.

En 2010, **45 annonces mensuelles** en moyenne ont été proposées aux personnes à la recherche d'une location.

La liste des logements est réactualisée les 1^{er} et 15 de chaque mois et est distribuée dans les 4 communes de la Communauté de Communes et mise en ligne sur le site Internet de la Communauté de Communes.

3. Accueil du Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) de Landerneau :

Le 1^{er} juin 2008, la DDASS du Finistère a donné son agrément à l'ouverture d'une antenne du CMPP de Landerneau au Faou.

L'agrément pour gérer cette nouvelle antenne a été accordé à l'association des Pupilles de l'Enseignement Public : PEP 29.

Après la réalisation de travaux pour les accueillir, d'un montant de 35 108.91 € TTC, une convention d'occupation précaire de 24 mois a été signée entre le CMPP et la Communauté de communes, pour une occupation de 72 m² de locaux dans le bâtiment de la zone de Quiella (ancienne salle de réunion).

Durée du bail : du 1^{er} mars 2009 au 28 février 2011.

Loyer annuel : 15 000 €.

Loyers perçus en 2010 : 15 000 €

4. La Maison de Santé Pluridisciplinaire

La compétence Logement et Cadre de Vie a également la charge de la conception du dossier de création d'une Maison de Santé, au titre des services apportés à la population et de l'aménagement du territoire.

Il s'agit de réunir, dans un même lieu central, adapté et autour d'un projet de soins partagé, les professionnels de santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, podologue...).

4.1 : Le projet de santé pour le territoire :

En juin 2009, 15 professionnels de santé du Faou ont créé l'APSAM (l'Association pour le Projet de Santé de l'Aulne Maritime), dont l'objet est de promouvoir et développer un projet de santé pour la population locale.

Les professionnels, assistés de la MSA de Landerneau et de l'ARS, ont élaboré un projet de santé, qui définit un protocole d'exercice coordonné.

Ce projet de santé a été soumis au **comité régional de sélection des Maisons de Santé en décembre 2010**, et a reçu un **avis favorable**.

Par ailleurs, le comité régional a également retenu le **projet d'expérimentation sur les nouveaux modes de rémunérations** développés par les professionnels, en ce qui concerne la prise en charge des patients diabétiques, pour le dépistage de la maladie d'Alzheimer et la lutte contre l'hyper tension.

En 2010, de nouveaux professionnels ont rejoint le projet et notamment :

- le service d'Hospitalisation à Domicile de la clinique Pasteur de Brest,
- Des ORL et orthopédistes pour y réaliser des consultations régulières de spécialistes

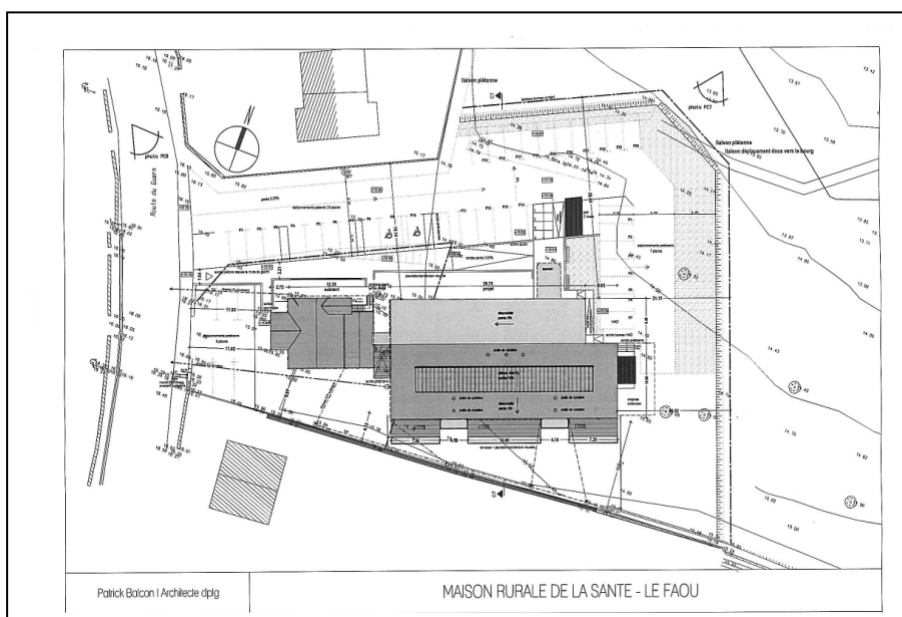
L'objectif étant de créer un pôle et d'ouvrir la prise en charge globale des patients au delà des limites intercommunales, d'autres praticiens extérieurs ou internes au territoire communautaire peuvent adhérer au projet de santé, sans pour autant rejoindre les locaux communs situés route du Guern au Faou.

Suite à ces avis favorables, des dossiers de subvention ont pu être déposés en 2010 auprès de la Région Bretagne (Contrat Pays de Brest) et Etat (FNADT) à hauteur de 550 000 €.

4.2 : le projet immobilier :

Le 04 juin 2010, le marché de maîtrise d'œuvre a été signé avec l'agence Patrick BALCON de Landerneau, au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre composée :

- De l'architecte Patrick Balcon (Landerneau)
- D'un thermicien, bureau d'étude GES (Daoulas)
- D'un bureau d'étude technique : Techniconsult (Brest)
- D'un OPC : cabinet INGETEC (Morlaix)



Coût total de la mission à l'acte d'engagement: 88 190 € HT.

Mission SPS : DEKRA – Gouesnou pour 3 000 HT.

Contrôle technique : APAVE – Brest pour 4 817.50 € HT de mission.

L'avant projet définitif a été approuvé le 15 décembre 2010, pour un montant de travaux estimés à 1 025 000 € HT soit un bâtiment neuf de 500 m², en extension d'un local professionnel existant de 165 m².

En effet, **par délibération du 06 juillet 2010**, le conseil communautaire a décidé l'acquisition d'un cabinet de kinésithérapeutes et infirmiers, route du Guern au Faou au prix de 230 000 €, conforme à l'avis de France Domaine, afin de l'agrandir sur la parcelle communale adjacente.

5. Le partenariat avec l'ADIL

Par une délibération en date du 15 décembre 2009, la Communauté de Communes a engagé un partenariat avec l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement). La signature de la convention a eu lieu le 22 janvier 2010 à l'occasion des vœux de la Communauté de Communes.

La convention permet d'offrir aux habitants du territoire une information par le biais de permanences mensuelles au siège de la Communauté de Communes sur toute question relative au logement **tous les 2d vendredis de chaque mois, de 9h00 à 12h00.**

En 2010, l'ADIL a réalisé 79 consultations dont 19 consultations lors de ces permanences mensuelles et 7 études de financement.
--

[Le rapport d'activités 2010 de l'ADIL est disponible à la CCAM.](#)

E. COMMUNICATION

a. Développement économique

Aucune nouvelle plaquette n'a été réalisée, seulement des mises à jour régulières.
Impression de cartons d'invitation pour la signature du Contrat de territoire et l'inauguration de l'hôtel d'entreprises : 53.82 € TTC

b. Tourisme

Aucune plaquette touristique n'a été réalisée en 2010

c. Environnement

Aucune dépense de communication n'a été engagée en 2010 dans le cadre de la compétence environnement.

d. Habitat

Aucune nouvelle plaquette n'a été réalisée. La plaquette réalisée en 2007 est toujours distribuée.

e. Administration Générale

Le bulletin de la Communauté de Communes est une parution semestrielle.

Bulletin imprimé à 3 700 exemplaires à la SOFAG, Zone de Kéranguéven, Hanvec.
Rédaction : Commission Communication
Distribution par la Poste en 2010

Coût d'impression : 3 516.24 € TTC
Coût de distribution : 1 533.94 TTC

Total : 5 050.18 TTC soit 1.36 € par exemplaire contre 1.32 € en 2009.

f. Le site Internet de la CCAM :

Le site de la Communauté de Communes refondu en 2009 est régulièrement actualisé par les services de la Communauté de Communes.

Montant maintenance annuelle : 813.28 € TTC

BUDGET COMMUNICATION 2010 : 5 863.46 € TTC

F. PARTENARIATS :

Le contrat de territoire avec le Conseil Général :

Le 1^{er} septembre 2010, a été signé entre le Conseil Général du Finistère et la Communauté de Communes de l'Aulne Maritime le **CONTRAT de TERRITOIRE 2010-2016**, en présence du Président du conseil général, Pierre Maille, et des maires des communes.

Le conseil de communauté l'avait en amont approuvé et autorisé sa signature par délibération du 06 juillet 2010.

Après un travail collectif et négociation, **3 enjeux prioritaires** ont été identifiés sur le territoire de l'Aulne Maritime, sur lesquels le Conseil Général apportera en priorité ses soutiens financiers, sur la base d'un contrat d'objectif et de financement valable 6 ans.

Ces enjeux sont déclinés en projets à maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale soit **18 projets locaux soutenus pour 9.5 millions d'investissements et 1.6 millions de subventions** du conseil général.

L'avancement du contrat fera l'objet de points d'étapes réguliers entre les maîtres d'ouvrages et le conseil général, la CCAM étant coordinatrice du contrat.

L'intégralité du contrat de territoire est disponible sur demande à la CCAM.



Contrat de territoire 2010-2016 signé le
1^{er} septembre 2010

3. LES FINANCES

A. LES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2010

1. Les dépenses et recettes de Fonctionnement

Total des Dépenses : 1 246 306.40 €

Ces dépenses comprennent :

➤ Les charges à caractère général :	605 222.04 €
➤ Les charges de personnel :	329 272.52 €
➤ Les autres charges de gestion courante :	118 960.42 €
➤ Les emprunts et charges exceptionnelles :	50 575.22 €
➤ Les Amortissements des immobilisations :	142 276.20 €

Total des Recettes : 1 352 361.82 €

Ces recettes comprennent :

➤ Les reprises tri sélectif :	36 913.14 €
➤ Les impôts et taxes :	902 461.00 €
➤ Les dotations et subventions :	71 161.55 €
➤ Les loyers et charges :	201 716.31 €
➤ Les produits exceptionnels et atténuation de charges :	39 274.63 €
➤ L'excédent de fonctionnement reporté :	100 835.19 €

TOTAL RECETTES – DEPENSES : + 106 055.42 €

Note sur les postes de Dépenses et Recettes:

Les **charges à caractère général** correspondent aux achats de fournitures diverses, consommation d'énergie, combustibles, aux contrats de prestation, à l'entretien des locaux ...

Les **charges de personnel** comprennent la rémunération et les cotisations patronales et 1 personnel externe CCI.

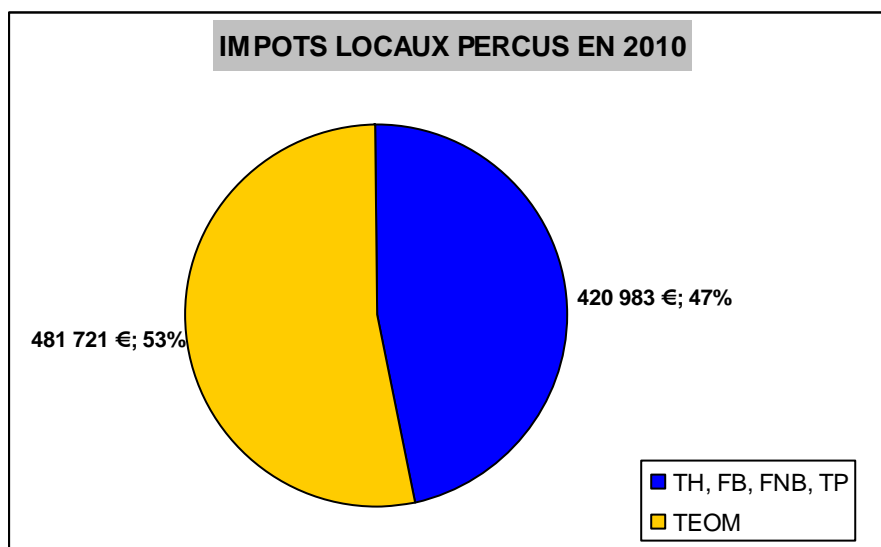
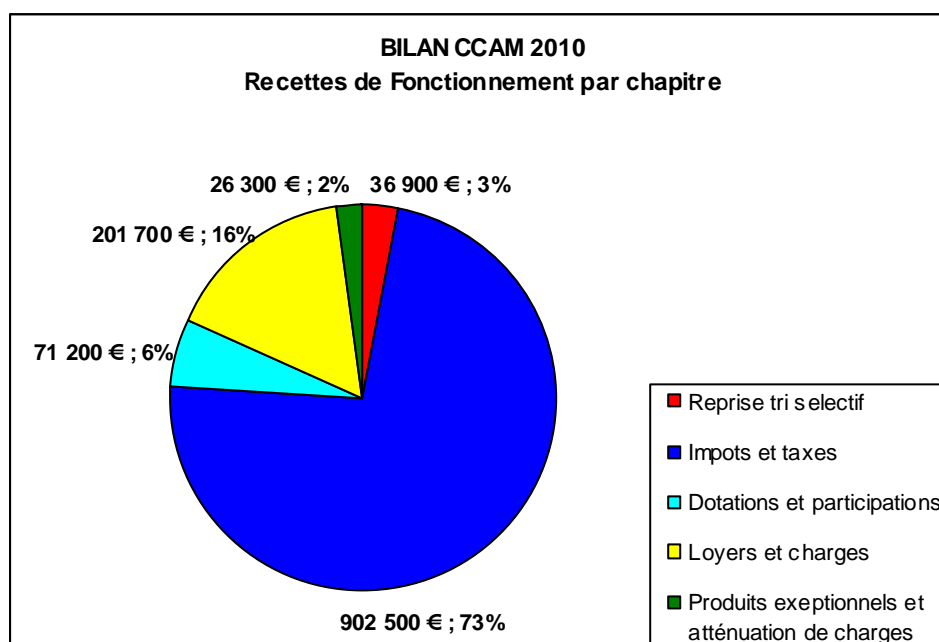
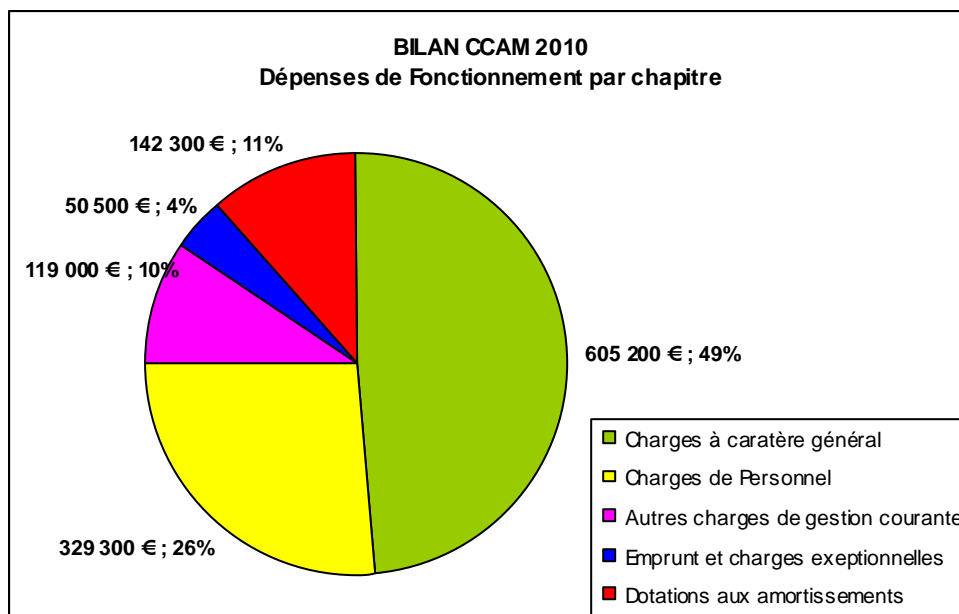
Les **autres charges de gestion** courante correspondent aux indemnités et cotisation des élus, aux subventions et contributions diverses, et la dotation de fonctionnement de l'office de tourisme communautaire.

Les **charges financières** correspondent aux remboursements d'emprunts.

Les **charges exceptionnelles** correspondent aux subventions versées pour les aides aux logements

Les **produits exceptionnels** et atténuation de charges correspondent aux remboursements d'assurance sur des dommages ou indemnités de salaire des agents en maladie.

2. Les Graphiques de fonctionnement



3. Les dépenses et recettes d'investissement

Total des Dépenses : 476 728.78 €

Ces dépenses comprennent :

➤ Le remboursement d'emprunt :	84 037.76 €
➤ Les opérations d'équipement :	355 668.72 €
➤ Les amortissements subventions et subventions versées :	12 044.06 €
➤ Les dotations sur budgets annexes	24 978.24 €

Total des Recettes : 731 089.47 €

Ces recettes comprennent :

➤ Excédent de fonctionnement affecté (1068) et FCTVA :	203 942.92 €
➤ Les subventions sur opérations d'équipement:	37 991.13 €
➤ Les amortissements des immobilisations :	142 276.20 €
➤ Les dotations Budgets Annexes :	5 074.08€
➤ Excédent d'investissement et fonctionnement reporté :	341 805.14 €

TOTAL RECETTES – DEPENSES : + 254 360.69 €

Note sur les postes de Dépenses et Recettes :

Les **opérations d'équipements** correspondent aux travaux et investissements divers qui intègrent durablement le patrimoine de la communauté de communes et dont l'amortissement est nécessaire afin de provisionner pour leur entretien et renouvellement (maison de santé, reconversion site de Térénez, achat de matériel pour le service de collecte de la CCAM, signalétique...)

4. Le Compte Administratif 2010

A) Fonctionnement

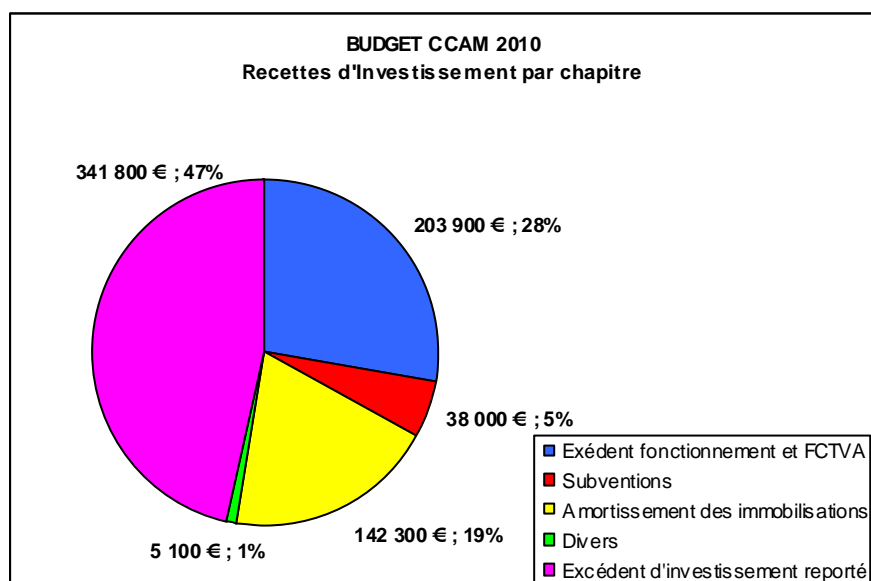
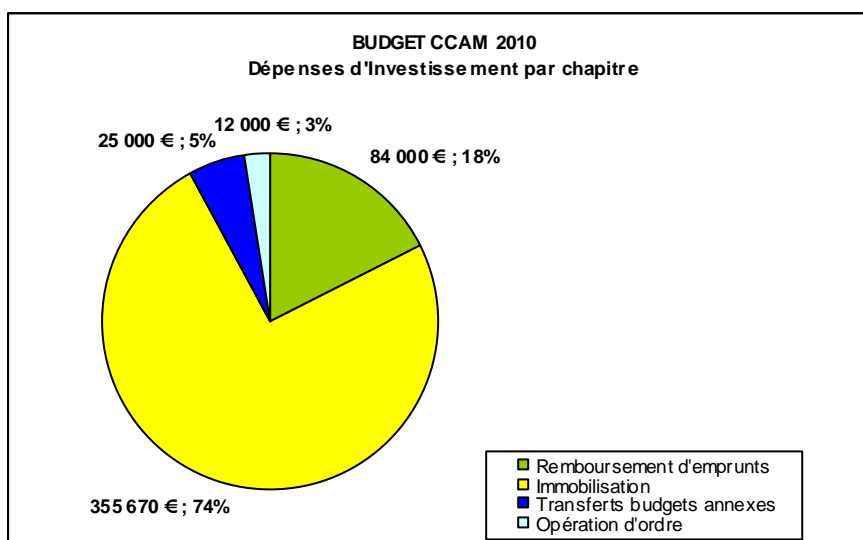
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2010	CA 2010
Chapitre 011	Charges à caractère général	615 765,00 €	605 222,04 €
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	354 440,00 €	329 272,52 €
Chapitre 014	Atténuations de produits	1 764,00 €	0,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	17 781,22 €	0,00 €
Chapitre 042	Opération d'ordre de transferts entre sections	143 465,78 €	142 276,20 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	130 597,00 €	118 960,42 €
Chapitre 66	Charges financières	40 816,00 €	40 815,22 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	26 000,00 €	9 760,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 330 629,00 €	1 246 306,40 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2010	CA 2010
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	100 835,19 €	100 835,19 €
Chapitre 013	Atténuations de charges	15 000,81 €	12 945,03 €
Chapitre 042	Opération d'ordre de transferts entre sections	12 120,00 €	12 044,06 €
Chapitre 70	Produits des services, ventes directes	40 000,00 €	36 913,14 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	900 690,00 €	902 461,00 €
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	72 045,00 €	71 161,55 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	186 938,00 €	201 716,31 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	3 000,00 €	14 285,54 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 330 629,00	1 352 361,82

B) Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2010	CA 2010
Chapitre 020	Dépenses imprévues	16 100,67 €	0,00 €
Chapitre 040	Opé d'ordre de transferts entre sections	12 120,00 €	12 044,06 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	84 040,00 €	84 037,76 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles		
Chapitre 27	Autre immobilisations financières	57 555,33 €	24 978,24 €
TOTAL HORS OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		169 816,00 €	121 060,06 €
Opération 11	Bâtiment CPAM	9 000,00 €	1 505,67 €
Opération 14	Pépinière d'Entreprises	6 000,00 €	1 852,23 €
Opération 15	SIG		
Opération 19	Matériel CCAM	39 100,00 €	33 304,85 €
Opération 20	Service de collecte OM	61 100,00 €	34 549,01 €
Opération 26	Signalétique Economique	13 754,00 €	0,00 €
Opération 27	Maison Médicale	364 000,00 €	262 637,69 €

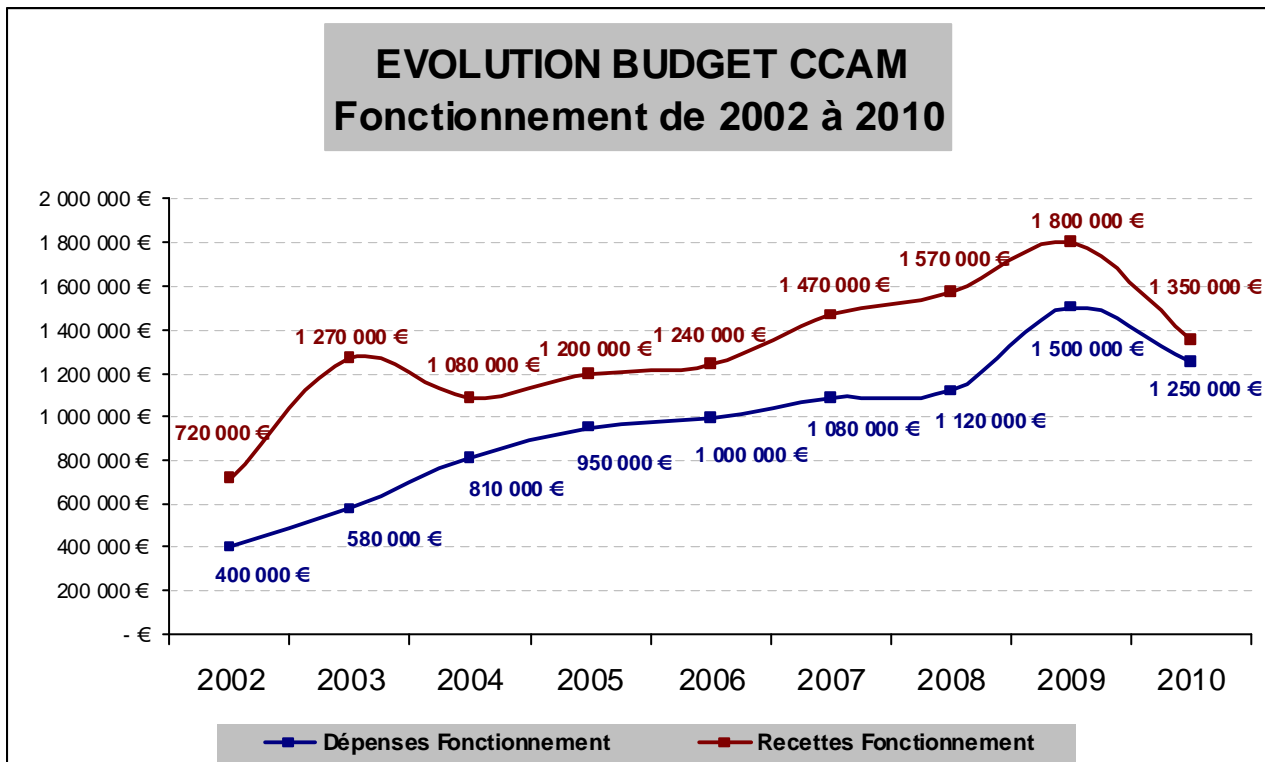
Opération 28	Reconversion site de Terenez	90 000,00 €	21 819,27 €
TOTAL OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		582 954,00 €	355 668,72 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		752 770,00 €	476 728,78 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2010	CA 2010
Chapitre 001	Report section d'investissement	341 805,14 €	341 805,14 €
Chapitre 040	Opé d'ordre de transferts entre sections	143 465,78 €	142 276,20 €
Chapitre 10	Dotations et FCTVA	194 031,00 €	203 942,92 €
Chapitre 27	Immobilisations financières	5 074,08 €	5 074,08 €
TOTAL HORS OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		684 376,00 €	693 098,34 €
Opération 20	Subvention établissements nationaux	28 000,00 €	- €
Opération 28	Subvention établissements nationaux	15 000,00 €	15 000,00 €
Opération 21	Tourisme	18 882,00 €	17 891,11 €
Opération 26	Signalétique	6 512,00 €	4 750,02 €
Opération 27	Maison médicale	0,00 €	350,00 €
TOTAL OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		68 394,00	37 991,13
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		752 770,00	731 089,47

5. Les Graphiques d'investissement

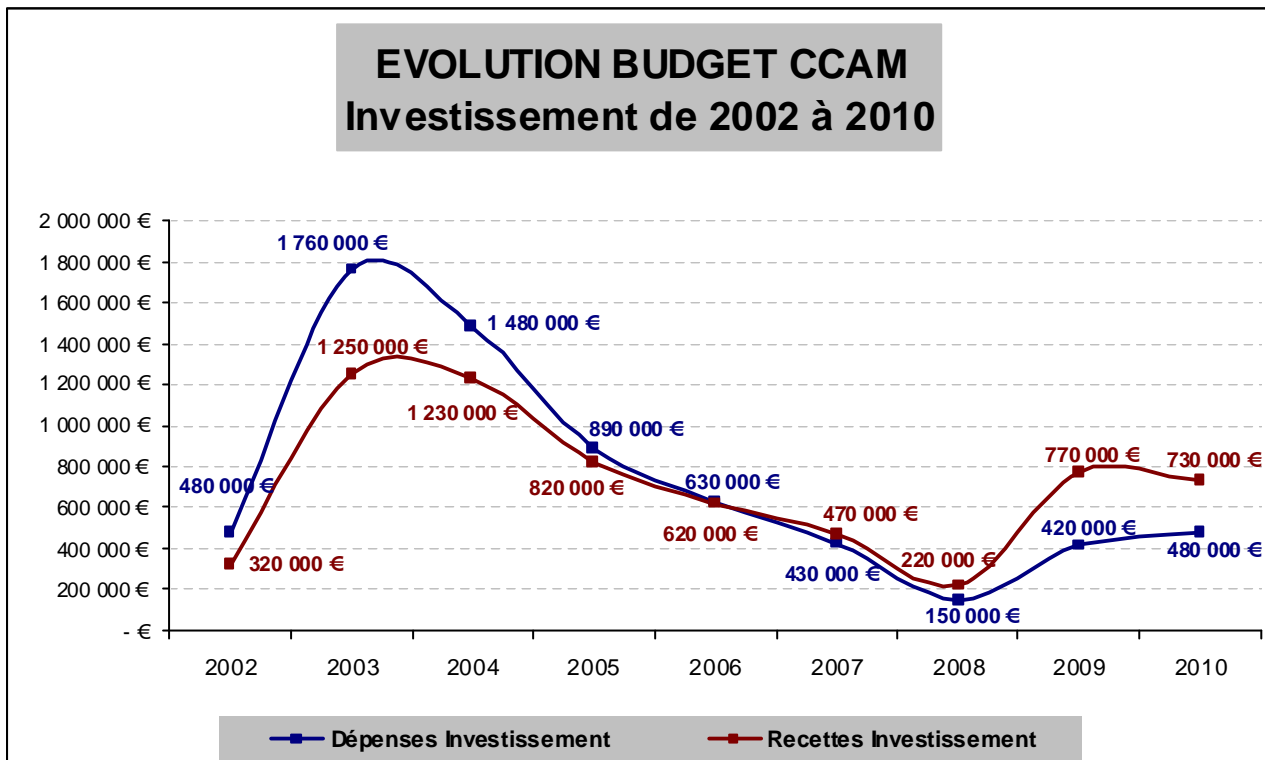


B. EVOLUTION DU BUDGET DE 2002 A 2010

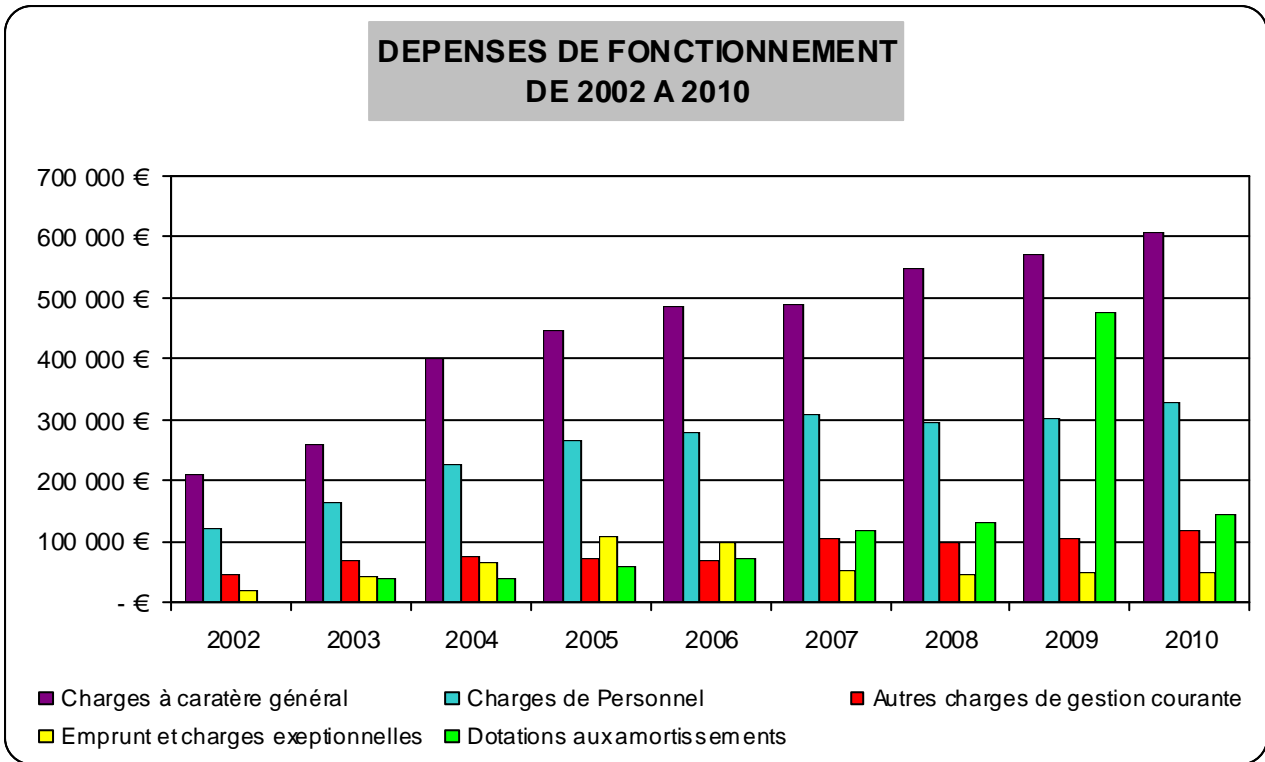
1) Fonctionnement



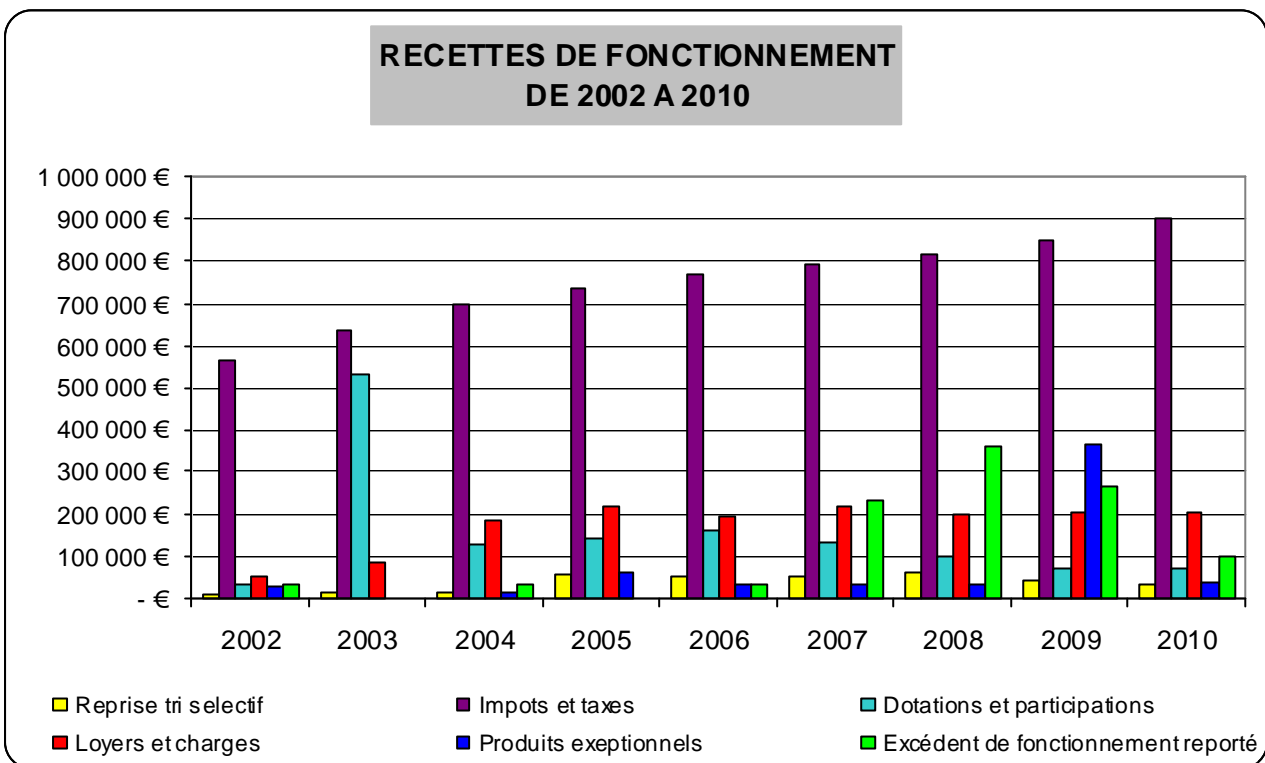
2) Investissement



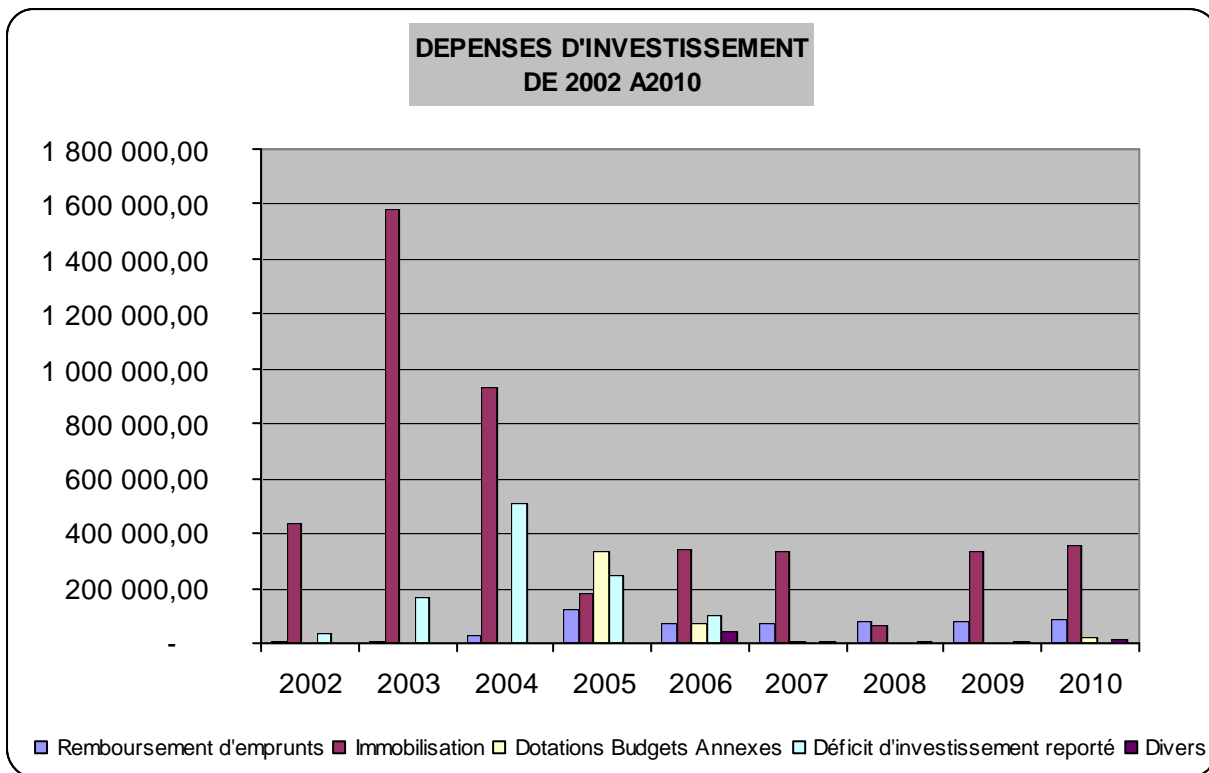
Dépenses de Fonctionnement par poste



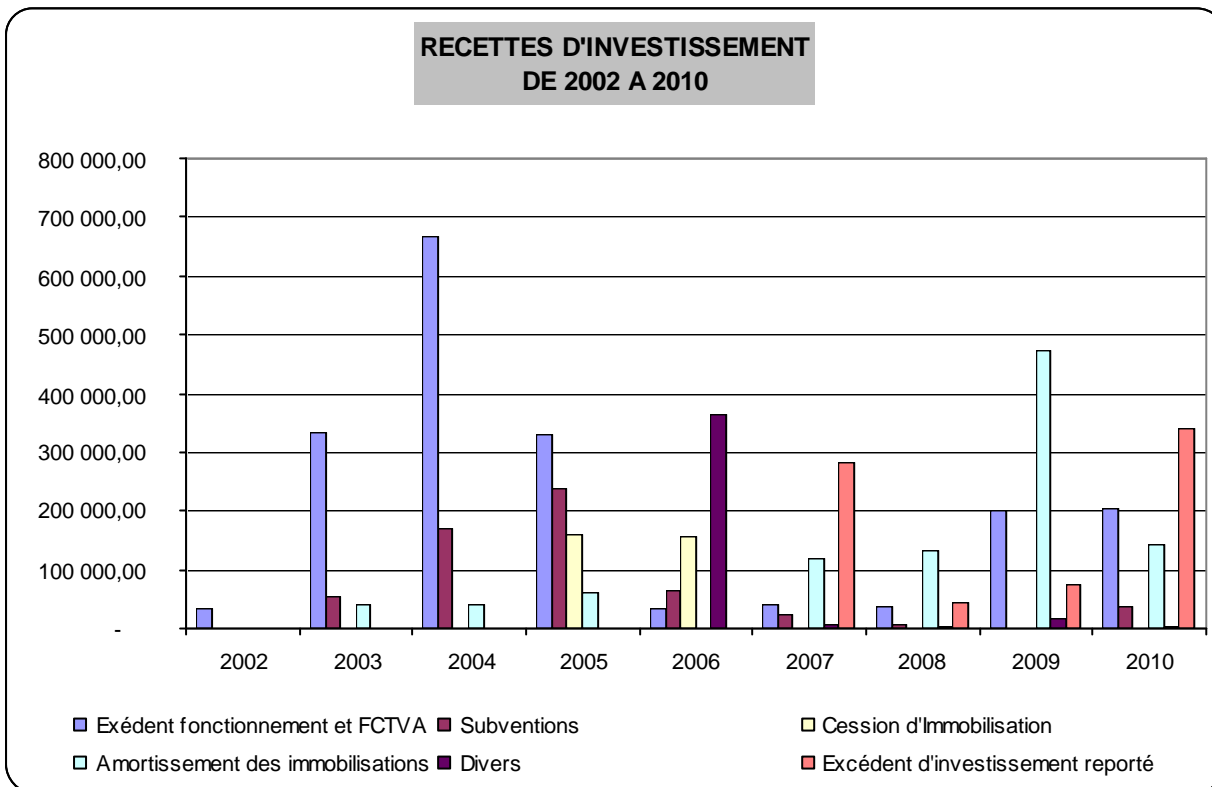
Recettes de Fonctionnement par poste



Dépenses d'Investissement par poste



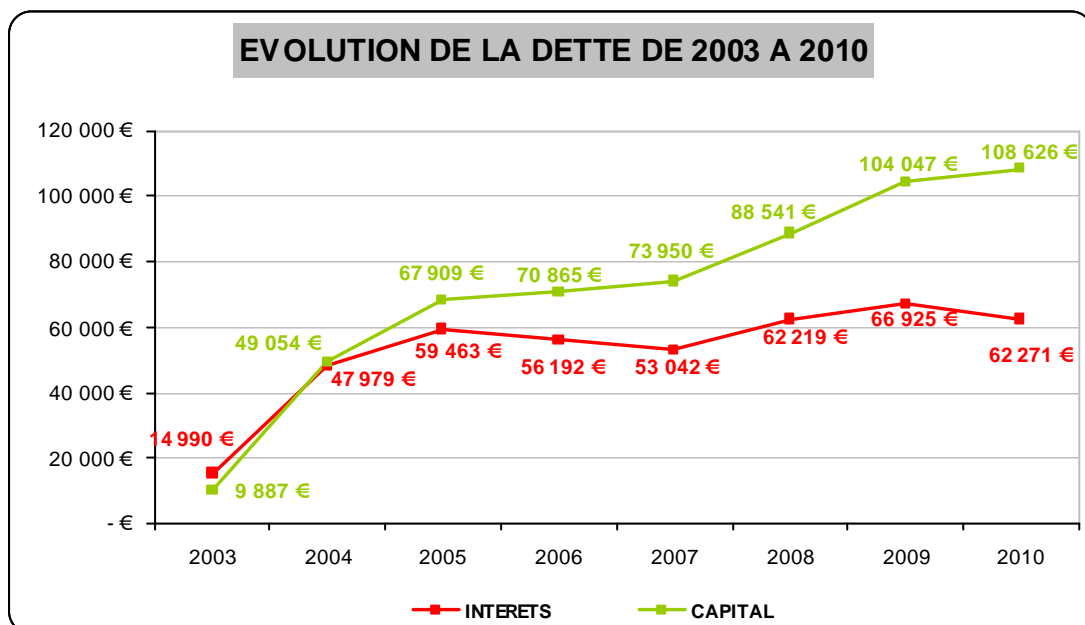
Recettes d'Investissement par poste



C. ETAT RECAPITULATIF DE LA DETTE

ANNEE	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE	DETTE EN CAPITAL AU 1 ^{er} JANVIER DE L'EXERCICE	ECHEANCES A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS	CAPITAL
BUDGET CCAM					
2003	275 049.18 €	275 049.18 €	24 877.11 €	14 990.18 €	9 886.93 €
2004	1 065 049.18 €	1 055 162.25 €	97 032.81 €	47 979.17 €	49 053.64 €
2005	1 405 049.18 €	1 006 108.61 €	127 372.06 €	59 463.03 €	67 909.03 €
2006	1 405 049 18 €	1 278 199.58 €	127 056.99 €	56 191.86 €	70 865.13 €
2007	1 405 049.18 €	1 207334.45 €	126 991.97 €	53 041.68 €	73 950.29 €
2008	1 405 049.18 €	1 133 384.16 €	126 923.78 €	49 753.65 €	77 170.13 €
2009	1 405 049.18 €	1 056 214.03 €	126 852.26 €	46 321.70 €	80 530.56 €
2010	1 405 049.18 €	975 683.47 €	126 777.26 €	42 739.50 €	84 037.76 €
Total Budget CCAM				370 480.77 €	513 403.47 €
BUDGET ATELIER RELAIS TPES					
2008	480 000.00 €	480 000.00 €	23 836.85 €	12 465.75 €	11 371.10 €
2009	480 000.00 €	468 628.90 €	44 119.56 €	20 603.16 €	23 516.40 €
2010	480 000.00 €	445 112.50 €	44 119.56 €	19 531.80 €	24 587.76 €
Total Budget Atelier relais TPES				52 600.00 €	59 475.26 €
BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES					
2010	330 000.00 €	330 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GENERAL - INTERETS ET CAPITAL				423 080.77 €	572 878.73 €

Source : Etat récapitulatif des tableaux de la dette – Logiciel Emprunt



D. EVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT ANNUEL

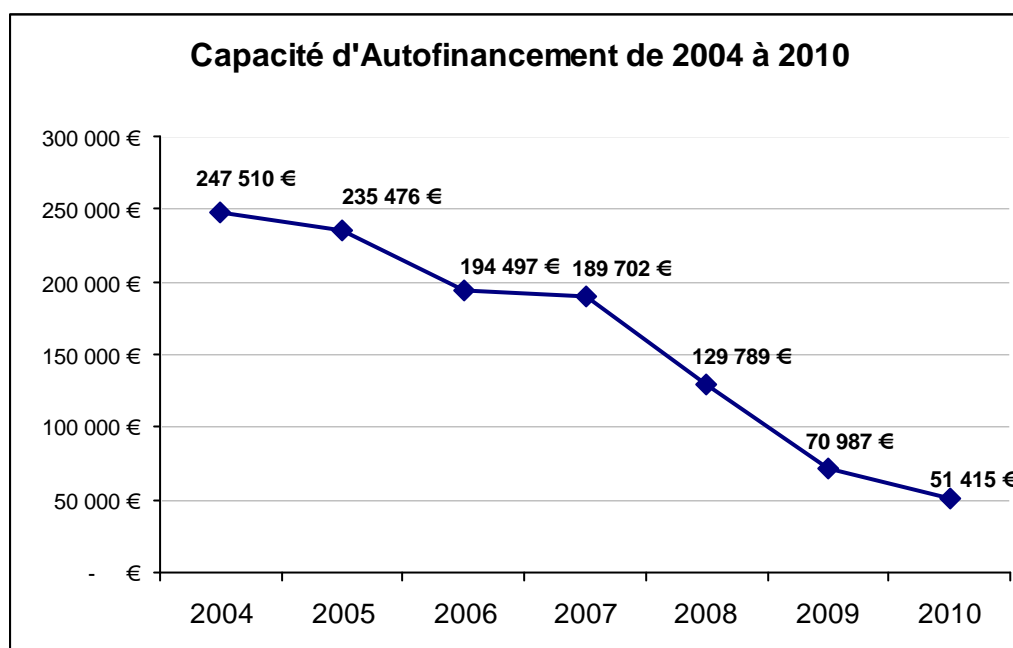
(Source : fiches ratios de structure – Trésorerie du Faou)

L'autofinancement est le montant que la Communauté de Communes peut dégager de la section de fonctionnement afin de financer les opérations et le remboursement des emprunts. Il est étudié ici sous trois formes :

- Epargne de gestion : Recettes réelles de fonctionnement – Dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers
- Epargne brute ou Autofinancement : Epargne de gestion – Intérêts d'emprunt
- Epargne nette : Epargne brute – Capital d'emprunt

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE 2004 A 2010

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Excédent Brute de Fonctionnement	328 742 €	367 190 €	349 934 €	297 417 €	251 166 €	201 450 €	171 742 €
Résultat comptable	235 108 €	262 156 €	204 040 €	15 206 €	85 060 €	27 175 €	5 220 €
Produits de fonctionnement CAF	1 043 061 €	1 165 423 €	1 186 286 €	1 217 633 €	1 193 980 €	1 166 451 €	1 226 538 €
Charges de fonctionnement CAF	766 041 €	842 494 €	920 924 €	953 981 €	987 026 €	1 014 933 €	1 091 085 €
Capacité d'autofinancement brute	277 019 €	322 929 €	265 362 €	263 652 €	206 954 €	151 518 €	135 452 €
Produits de cessions d'immobilisations	- €	11 203 €	- €	- €	- €	340 000 €	0 €
CAF Nette de remboursements de dette bancaires et assimilées	247 510 €	235 476 €	194 497 €	189 702 €	129 789 €	70 987 €	51 415 €
CAF Nette par Habitant	35 €	33 €	28 €	27 €	18 €	9 €	7 €



E. LES BUDGETS ANNEXES

1. Le Budget de la Zone de Coativoric à Rosnoën

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - ZA DE COATIVORIC

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BP 2010	CA 2010
Chapitre 011 : Charges à caractères général		19 000,00	19 148,13 €
6015	Terrain à aménager	-	0,00 €
6045	Achats, études, prestations de service	500,00	700,00 €
605	Aménagements	18 500,00	18 448,13 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		19 000,00	19 148,13 €

RECETTES		BP 2010	CA 2010
002	Report excédent de fonctionnement	144,67	144,67 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels		-	0,00 €
7718	Autres produits exceptionnels		
Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre sections		18 855,33	19 003,46 €
71355	Avance CCAM	18 855,33	19 003,46 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		19 000,00	19 148,13 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		-	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		BP 2010	CA 2010
Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre sections		18 855,33	19 003,46 €
3555	Virt fonctionnement avance CCAM	18 855,33	19 003,46 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		18 855,33	19 003,46 €

RECETTES		BP 2010	CA 2010
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées		18 855,33	19 003,46 €
16875	Avance CCAM	18 855,33	19 003,46 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		18 855,33	19 003,46 €
TOTAL SECTION d'INVESTISSEMENT		-	0,00 €

	BP 2010	CA 2010
TOTAL DEPENSES	37 855,33	38 151,59 €
TOTAL RECETTES	37 855,33	38 151,59 €
SOLDE	-	0,00 €

2. Le Budget de la Zone de Menez Bos à Saint Ségal

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - ZA DE MENEZ BOS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BP 2010	CA 2010
Chapitre 011 : Charges à caractères général		500,00	0,00 €
6045	Achats, études, prestations de service	-	0,00 €
605	Aménagements	500,00	0,00 €
Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre sections		5 074,08	5 074,08 €
71355	Variation de stock de terrains (opération d'ordre)	5 074,08	5 074,08 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 574,08	5 074,08 €

RECETTES		BP 2010	CA 2010
002	Report Excédent de fonctionnement N-1	5 574,08	5 574,08 €
Compte 70 : Produits de s services du domaine		-	4 948,00 €
74836	DDR		
774	Subventions Qualiparc conseil général		4 948,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 574,08	10 522,08
Excédent de fonctionnement		500,00	5 448,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		BP 2010	CA 2010
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées		5 074,08	5 074,08 €
16875	Remboursement avance CCAM	5 074,08	5 074,08 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 074,08	5 074,08 €

RECETTES		BP 2010	CA 2010
Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre sections		5 074,08	5 074,08
3555	Terrains aménagés	5 074,08	5 074,08
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		5 074,08	5 074,08
Excédent d'investissement		0,00	0,00 €

	BP 2010	CA 2010
TOTAL DEPENSES	10 648,16	10 148,16
TOTAL RECETTES	10 648,16	15 596,16
SOLDE	-	5 448,00

3. Le Budget de l'Atelier Relais TPES

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - ATELIER RELAIS TPES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BP 2010	CA 2010
Chapitre 011 : Charges à caractères général		1 000,16	0,00 €
61522	Entretien bâtiment	1 000,16	
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante		28 183,00	28 183,00 €
6522	Reversement excédent du Budget annexe et BP CCAM	28 183,00	28 183,00 €
Chapitre 66 : Charges financières		19 540,00	19 531,80 €
66111	Intérêts des emprunts	19 540,00	19 531,80 €
O22	Dépenses imprévues	192,84	0,00 €
O23	Virement à la section Investissement	-	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		48 916,00	47 714,80 €

RECETTES		BP 2010	CA 2010
002	Report excédent de fonctionnement	192,84	192,84 €
Compte 74 : Dotations, subventions et participations		-	0,00 €
74836	Subvention DDR		
Compte 75 : Autres produits de gestion courante		48 723,16	48 736,00 €
752	Revenus des loyers	48 600,00	48 600,00 €
758	Produits divers de gestion courante	123,16	136,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		48 916,00	48 928,84 €
Excédent de fonctionnement		0,00	1 214,04 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		BP 2010	BP 2010
001	Solde execution section Investissement n-1	74 253,65	74 253,65 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées		24 590,00	24 587,76 €
1641	Emprunt	24 590,00	24 587,76 €
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles		156,35	0,00 €
2031	Frais d'études	156,35	0,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles		2 000,00	1 250,00 €
2138	Construction	2 000,00	1 250,00 €
21568	Autre matériel et outillage	-	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		101 000,00	100 091,41 €

RECETTES		BP 2010	CA 2010
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers		101 000,00	101 000,00 €
1068	Part de l'exédent de fonctionnement reporté	101 000,00	101 000,00 €
O21	Virement à la section Investissement	-	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		101 000,00	101 000,00 €
Excédent d'investissement		0,00	908,59 €

	BP 2010	CA 2010
TOTAL DEPENSES	149 916,00	147 806,21
TOTAL RECETTES	149 916,00	149 928,84
SOLDE	-	2 122,63

4. Le budget de l'Office de Tourisme Communautaire

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		BP 2010	CA 2010
002	Report déficit fonctionnement N-1	1 743,78	1 743,78 €
Chapitre 011 : Charges à caractère général		6 500,55	4 323,73 €
6064	Fournitures documentation pour la vente	1 150,55	831,52 €
6132	Location local	300,00	300,00 €
6231	Annuaire Téléphonique	250,00	0,00 €
6232	Animations	1 800,00	681,39 €
6236	Impressions documents touristiques	1 500,00 €	1 364,63 €
6262	Communications téléphoniques	1 300,00 €	1 146,19 €
6283	Nettoyage des locaux	200,00 €	0,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante		19 800,00 €	16 540,00 €
6554	Cotisation FDOTSI	800,00 €	540,00 €
658	Personnel	19 000,00 €	16 000,00 €
023	Virement à la section Investissement	1 346,67 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		29 391,00 €	22 607,51 €
RECETTES		BP 2010	CA 2010
Compte 70 : produits des services et ventes		1 001,00 €	1 259,60 €
7078	Vente de produits	1 001,00 €	1 259,60 €
Compte 73 : Impôts et taxes		4 100,00 €	4 209,74 €
7362	Taxe de séjour	4 100,00 €	4 209,74 €
Compte 74 : Dotations, subventions et participations		24 290,00 €	18 056,61 €
74758	Dotation CCAM de fonctionnement	23 290,00 €	17 066,61 €
7488	Cotisations des adhérents	1 000,00 €	990,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		29 391,00 €	23 525,95 €
RESULTAT SECTION FONCTIONNEMENT		0,00 €	918,44 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		BP 2010	CA 2010
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles		1 500,00 €	951,22 €
2183	Matériel	1 500,00 €	951,22 €
001	Déficit d'investissement reporté		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 500,00 €	951,22 €
RECETTES		BP 2010	CA 2010
001	Excédent d'investissement reporté	3,33 €	3,33 €
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers		1 496,67 €	0,00 €
10222	FCTVA	150,00 €	0,00 €
O21	Virement de la section fonctionnement	1 346,67 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 500,00 €	3,33 €
RESULTAT SECTION INVESTISSEMENT		0,00 €	-947,89 €

Résultat général	BP 2010	CA 2010
Dépenses Invt+Fonct	30 891,00	23 558,73
Recettes Invt + Fonct	30 891,00	23 529,28
Solde	0,00 €	-29,45 €

5. Le budget de l'Hôtel d'Entreprises

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - HOTEL d'ENTREPRISES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BP 2010	CA 2010
O23	Virement à la section d'investissement	82 900,00 €	
Chapitre 66 : Charges financières		12 000,00 €	0,00 €
66111	Intérêts des emprunts	12 000,00	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		94 900,00	0,00 €

RECETTES		BP 2010	CA 2010
Compte 74 : Dotations, subventions et participations		81 900,00	58 500,00 €
74836	Subvention DDR	81 900,00	58 500,00 €
Compte 75 : Autres produits de gestion courante		13 000,00	6 824,02 €
752	Revenus des loyers	13 000,00	5 232,82 €
758	Revenus des charges		1 591,20 €
Compte 77 : Produits exceptionnels		94 900,00	387,20 €
7788	Remboursements divers		387,20 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		94 900,00	65 711,22 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		-	65 711,22 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		BP2010	CA 2010
OO1	DEFICIT d'Investissement reporté	149 520,97	149 520,97 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées		15 000,00	0,00 €
1641	Emprunt	15 000,00	0,00 €
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles		13 500,03	12 110,96 €
2031	Frais d'études	13 500,03	12 110,96 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles		315 000,00	312 255,82 €
2138	Construction	315 000,00	312 255,82 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		493 021,00	473 887,75 €

RECETTES		BP 2010	BP 2010
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers		35 100,00	35 100,00 €
1068	affectation du résultat de fonctionnement n-1	35 100,00	35 100,00 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissement		37 321,00	37 321,00 €
1313	Conseil Général	37 321,00	37 321,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées		337 700,00	335 974,78 €

1641	Emprunt	300 000,00	330 000,00 €
16875	Avance budget général	37 700,00	5 974,78 €
Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre sections		82 900,00	0,00 €
O21	Virement de la section de fonctionnement	82 900,00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		493 021,00	408 395,78 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00 €	-65 491,97 €

Equilibre	BP 2010	CA 2010
Dépenses Inv+Fonct	587 921,00	473 887,75 €
Recettes Inv + Fonct	587 921,00	474 107,00 €
Solde	-	219,25 €

F. SUBVENTION PERCUES EN 2010

SUBVENTIONS PERCUES EN 2010

OBJET	DATE VERSEMENT	MONTANT	ORGANISME
SITE DE TERENEZ	15/10/2010	15 000.00 €	ETAT
HOTEL D'ENTREPRISES	10/12/2010 09/11/2010	37 321.00 € 58 500.00 €	DEPARTEMENT ETAT
SIGNALETIQUE DES ZA	19/05/2010 27/08/2010	2 270.02 € 2 480.00 €	REGION DEPARTEMENT
TOURISME – Chemin d'interprétation du patrimoine	27/08/2010 29/03/2010 09/04/2010	9 712.11 € 8 179.00 € 7 902.55 €	REGION DEPARTEMENT DDR
ZA MENEZ BOS – SAINT SEGAL	11/01/2010	4 948.00 €	DEPARTEMENT
TOTAL SUBVENTIONS EN 2010		146 312.68 €	

4. ANNEXES

A. MARCHES PUBLICS

LISTE DES MARCHES CONCLUS PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'AULNE MARITIME EN 2010

(Obligation prévue à l'article 133 du nouveau Code des Marchés publics)

Marchés de TRAVAUX	
Tranche de 5 150 000 € HT et plus : NEANT	
Tranche de 3 000 000 € HT à 5 149 999,99 € HT : NEANT	
Tranche de 1 000 000 € HT à 2 999 999,99 € HT : NEANT	
Tranche de 206 000 € HT à 999 999,99 € HT : NEANT	
Tranche de 133 000 € HT à 205 999,99 € HT : NEANT	
Tranche de 90 000 € HT à 132 999,99 € HT : NEANT	
Tranche de 50 000 € HT à 89 999,99 € HT : NEANT	
Tranche de 20 000 € HT à 49 999,99 € HT : NEANT	
Tranche de 4 000 € HT à 19 999,99 € HT : NEANT	

Marchés de FOURNITURES	
Tranche de 5 150 000 € HT et plus : NEANT	
Tranche de 3 000 000 € HT à 5 149 999,99 € HT : NEANT	
Tranche de 1 000 000 € HT à 2 999 999,99 € HT : NEANT	
Tranche de 206 000 € HT à 999 999,99 € HT : NEANT	
Tranche de 133 000 € HT à 205 999,99 € HT : NEANT	
Tranche de 90 000 € HT à 132 999,99 € HT : NEANT	
Tranche de 50 000 € HT à 89 999,99 € HT : NEANT	
Tranche de 20 000 € HT à 49 999,99 € HT : NEANT	

Tranche de 4 000 € HT à 19 999,99 € HT :			
Objet du Marché	Date du Marché	Nom de l'Attributaire	CP
Colonne de tri (verre et emballage)	27/04/2010	QUADRIA	33127 SAINT JEAN D'ILLAC
Mobilier de bureau	30/04/2010	EFIDIS	29200 BREST

Marchés de SERVICES			
Tranche de 5 150 000 € HT et plus : NEANT			
Tranche de 3 000 000 € HT à 5 149 999,99 € HT : NEANT			
Tranche de 1 000 000 € HT à 2 999 999,99 € HT : NEANT			
Tranche de 206 000 € HT à 999 999,99 € HT : NEANT			
Tranche de 133 000 € HT à 205 999,99 € HT : NEANT			
Tranche de 90 000 € HT à 132 999,99 € HT : NEANT			
Tranche de 50 000 € HT à 89 999,99 € HT :			
Maîtrise d'œuvre Construction d'une Maison de Santé	03/06/2010	Patrick BALCON	29800 Landerneau
Etude préalable et mise en œuvre de la redevance Incitative	1 ^{er} /07/2010	SICTOM Loir et Sarthe	49125 CHEFFES
Tranche de 20 000 € HT à 49 999,99 € HT : NEANT			
Tranche de 4 000 € HT à 19 999,99 € HT : NEANT			

B. LES DELIBERATIONS 2010

Conseil Communautaire du 9 Février 2010 :

- D160 – CA Coativoric
- D161 – CA Menez Bos
- D162 – CA Office de Tourisme
- D163 – CA Atelier Relais
- D164 – CA Hôtel d'entreprises
- D165 – CA CCAM
- D166 – CDG Coativoric
- D167 – CDG Menez Bos
- D168 – CDG Office de Tourisme
- D169 – CDG Atelier Relais
- D170 – CDG Hôtel d'entreprises
- D171 – CDG CCAM
- D172 – Engagement des dépenses avant vote BP
- D173 – DOB
- D174 – Loyers hôtel d'entreprises
- D175 – Aide logement : M. Mme Le Gall
- D176 – Aide logement : M. Bodéré
- D177 – Avenant marché Sotraval
- D178 – Adhésion PNRA
- D179 – Délégués PNRA
- D180 – Avenant contrat région/Pays de Brest

Conseil Communautaire du 30 Mars 2010 :

- D181 – BP CCAM Affectation 1068
- D182 – BP Atelier Relais Affectation 1068
- D183 – Affectation du résultat 2009 au 1068
- D184 – Vote taux d'imposition addelle
- D185 – Vote taux CFE addelle 2010
- D186 – Vote taux TEOM
- D187 – Vote taux de CFE de Zone
- D188 – Vote BP ZA coativoric
- D189 – Vote BP ZA Menez Bos
- D190 – Vote BP OTC
- D191 – Vote BP Atelier Relais
- D192 – Vote BP Hôtel d'entreprises
- D193 – Vote BP CCAM 2010
- D194 – Amortissement
- D195 – Adhésion prévoyance MNT

Conseil Communautaire du 25 Mai 2010 :

- D196 – Plan de financement études Térénez
- D197 – Aide Nédellec Marcelle
- D198 – Aide Marcot André
- D199 – Aide Bodier
- D200 – Aide Nédellec Thierry
- D201 – Aide L'HARIDON

- D202 – Aide DIGUET
- D203 – Avenant marché Hôtel entreprises
- D204 – Services aux locataires de l'hôtel
- D205 – SEML Sotraval
- D206 – Règlement intérieur déchetterie
- D207 – Commission accessibilité

Conseil Communautaire du 06 Juillet 2010 :

- D208 – Achat cabinet Ollivier
- D209 – Plan financement Maison de santé
- D210 – Contrat de territoire

Conseil Communautaire du 14 Septembre 2010 :

- D211 – Convention Mission Locale du Pays de Brest 2010 – 2013
- D212 – DM1 Amortissement
- D213 – DM2 Maison médicale
- D214 – Aide logement Mr NEDELEC PDB
- D215 – Aide logement Mr GOLIAS
- D216 – Aide logement Mr BARON PDB
- D217 – Aide logement Mr HELIAS
- D218 – Aide logement Mr QUILIEN LF
- D219 – Avenant moins value marché HE – Eurovia
- D220 – Odesca éco-construction

Conseil Communautaire du 12 Octobre 2010 :

- D221 – Emprunt Hôtel d'Entreprises
- D222 – Plan de financement MSR
- D223 – Nouveaux statuts Syndicat Mixte du SCOT

Conseil Communautaire du 30 Novembre 2010 :

- D224 – DM3 Amortissement des subventions
- D225 – DM4 Amortissement des immobilisations
- D226 – DM5 et 1 Virement Coativoric
- D227 – EPF Taxe d'équipement
- D228 – Résiliation convention SIG ADEUPA
- D229 – Aide logement Mr et Mme BIHAN
- D230 – Aide logement Mme VELLEN
- D231 – Aide logement Mme GOASDOUE
- D232 – Vente terrain Coativoric JAFFREE
- D233 – Projet chaudière bois